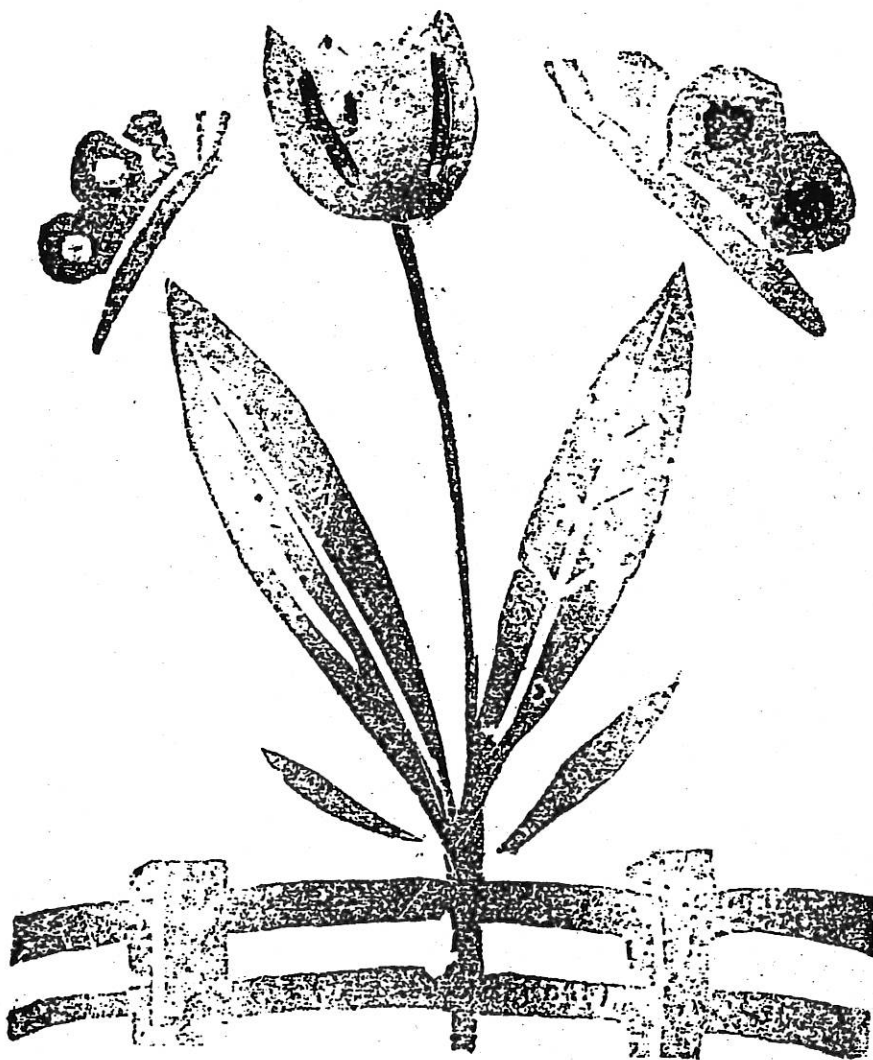


le Lien... le Lien... le Lien...

bulletin municipal d'information

de Plachy - Buyon

LES GAIS PAPILLONS



Rédigé et imprimé par les élèves de l'école de

PLACHY - BUYON (SOMME.)

1ère Année-Numéro 5 (Avril - Mai 1948.)

N° 11 - Juillet 1988

MA MAISON

*Ma maison est belle en été
Quand les oiseaux viennent chanter
Dans un petit buisson épais
Près d'une mare ensoleillée.*

*Un rosier de couleur rouge
Etale ses innombrables branches
Dans les mailles d'un grillage usagé
Qui cloture un jardinet*

*Un coq vient chanter
Dans la cour embaumée
Où les poussins éclosent
Là en paix il grandiront.*

*C'est dans cette maison que je suis née
et fus avec mes soeurs élevée
Tous mes souvenirs y sont rassemblés.
Je ne voudrais jamais la quitter.*

NICOLE DEBROY (1953)

Année scolaire 1952-53

Palmarès

Certificat d'Études:

Gorin Gilbert

Examen d'entrée au Lycée:

Flintham Anny

Brevet Sportif Scolaire et populaire.

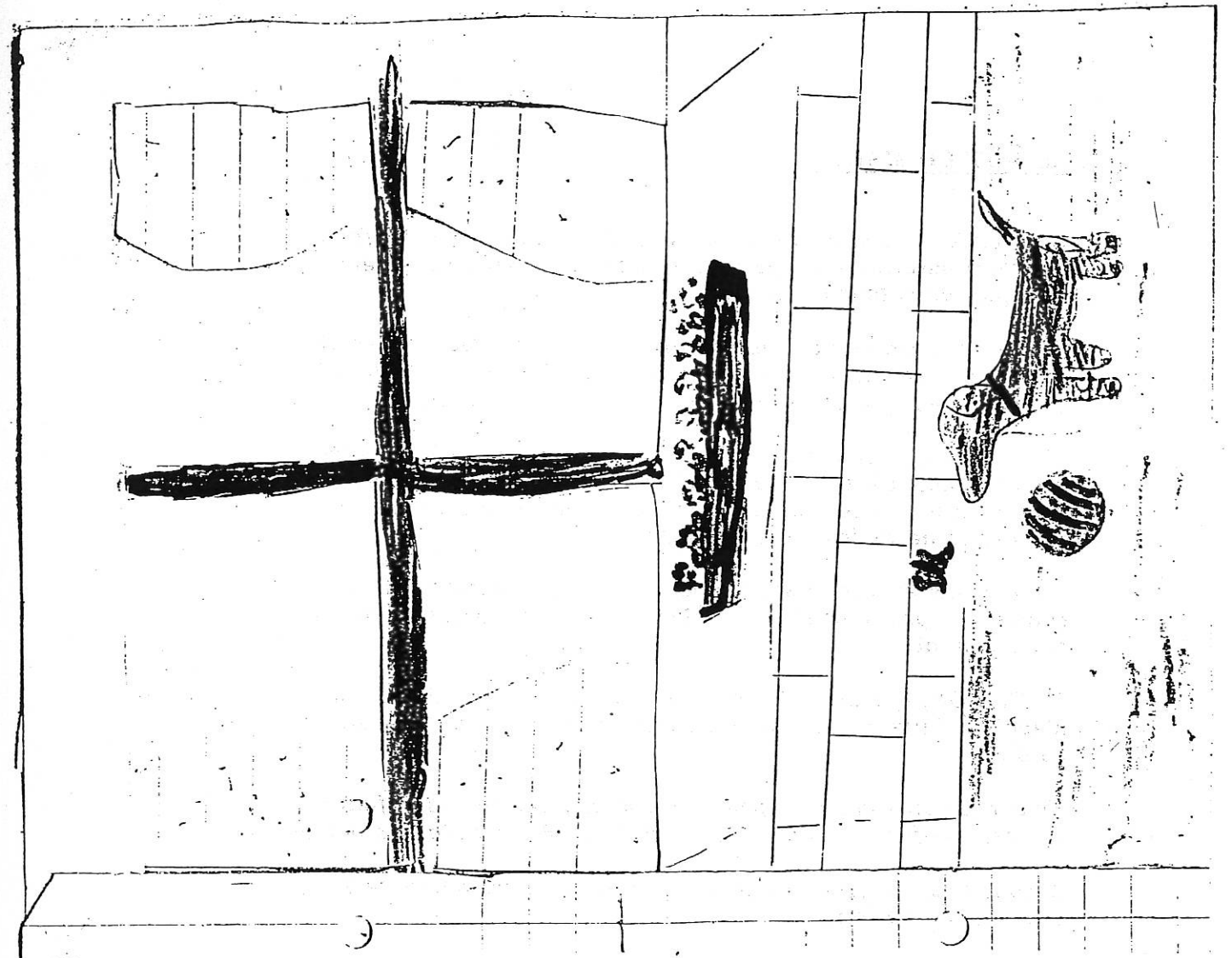
Nicole, Gilbert, Marcel,

Concours de dessins U.F.O.L.E.A.

Le Cours Élémentaire: 1^{er} Prix

Les 12 mieux classés de l'année:

- 1 Gorin Gilbert -c.f.e-
- 2 Tilley Hubert -c.f.e.-1
- 3 Normand Lionel -c.e.1-
- 4 Godin Eveline -c.e.2-
- 5 Normand Jacques -c.e.2-
- 6 Flintham Anny -c.f.e-
- 7 Wallie! Jacky -c.e.1-
- 8 Debroy Nicole -c.f.e-
- 9 Leroi J Marie -c.e.2-
- 10 Clabaut Marcel -c.m.2-
- 11 Conin Pierre -c.e.1-
- 12 Boulfroy J.François -c.e.1



Le mois de Mai

Voilà le mois de Mai
qu'il te plaît
apporte moi du bonheur
en me donnant une fleur
Remarque, dans les champs
le colza est resplendissant
Et comme me l'a dit maman
"Voilà le beau temps"

Vanessa Fr.romant

I - LE MOT DU MAIRE

La première page de ce onzième bulletin municipal d'information a pu vous paraître étrange et peut-être vous êtes vous demandés pourquoi ce retour en arrière ?

Je suis persuadée que les habitants de Plachy des années 50 ont encore en mémoire le petit bulletin "Les gais papillons" qui pour l'époque était très en avance sur son temps.

Si je vous rappelle ces souvenirs, c'est pour rendre hommage à notre ancien instituteur M. Henri TILLOY, qui fut l'instituteur de la classe unique du village et en même temps le secrétaire de mairie de 1945 à 1956.

Ses anciens élèves se souviennent de la satisfaction qu'ils avaient en participant à la rédaction et à l'impression de ce petit journal.

M. TILLOY, qui avait terminé sa carrière comme directeur d'école à Villers Boccage est décédé début juin à l'âge de 69 ans.

Nous nous unissons à la peine de son épouse, de ses enfants et petits enfants et nous leur disons que Plachy n'a pas oublié.

A vous tous, je souhaite bonnes vacances et bonne route si vous partez au loin.

Anny FLINTHAM-WALLET
Maire



II - LE CONSEIL MUNICIPAL

1) Réalisation du 1er semestre 1988

Comme prévu, le soutien du talus à l'entrée de la rue P. E Wallet, par une barrière de rondins a été posée en préservant l'esthétique qui sera complétée par des plantations lorsque la terre sera stabilisée.

2) Travaux d'entretien

Des gouttières ont été posées par l'entreprise FLET à la Salle des Fêtes, rue de la Fontaine.

Les employés communaux en ont amélioré l'intérieur (peinture, électricité) pendant l'hiver.

3) Serre

Dans un souci de réduire le coût des plantations et pour parfaire le fleurissement de la commune, une serre en PVC ondulé et plexiglass a été montée par les employés.

4) Décisions d'investissement :

La classe maternelle

Après l'étude démographique, annoncée dans notre dernier entretien, qui s'est avérée favorable et à la demande du Maire qui avait obtenu des services préfectoraux l'assurance d'un élargissement exceptionnel de subventions, le Conseil Municipal dans sa séance du 29 janvier a décidé de ne pas différer plus longtemps la réalisation de la construction de la classe maternelle.

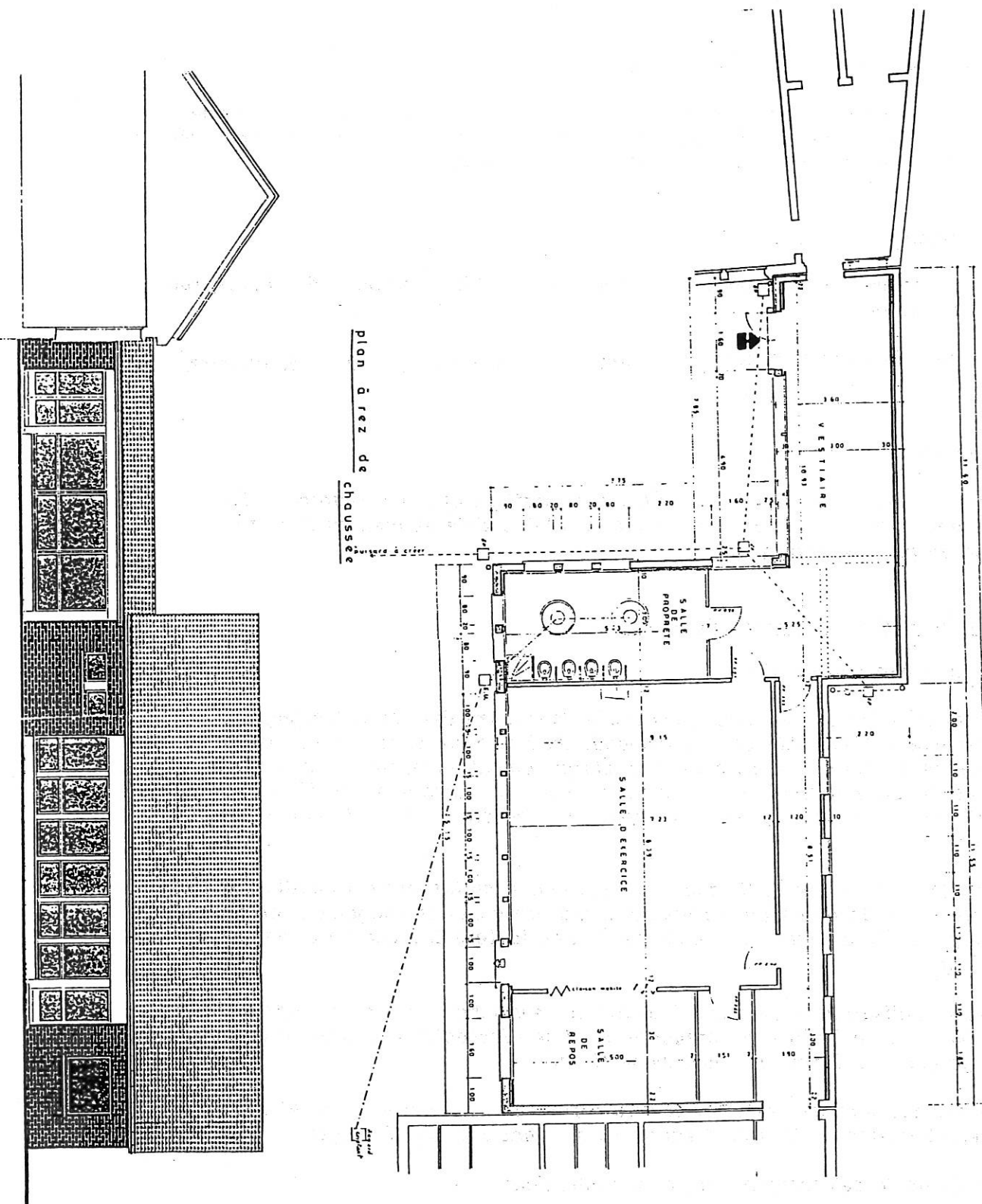
Des contrats ont été pris avec M. BERNARD, architecte à Gauville aux fins d'études et de dépôt du permis de construire après aménagement et révision des plans établis lors de la construction de la 1ère tranche de la Salle Polyvalente.

Cette réalisation intéressant à la fois les enseignants et les parents d'élèves, le Maire les a invités, en présence de Mme l'Inspectrice à prendre connaissance du projet et à formuler leurs suggestions.

Le financement de ces travaux sera réparti sur les années 1988 et 1989 avec une subvention du Conseil Général se montant à 40 % du projet.

Le début de ces travaux est prévu avant l'automne.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PRIMITIF



Section de fonctionnement : DEPENSES

1 839 474

Fournitures	50 900
Frais de personnel	411 500
Impôts et taxes	5 450
Travaux d'entretien et charges diverses	261 000
Charges communales	115 500
Charges intercommunales	125 000
Subventions	20 200
Frais de gestion	83 000
Frais financiers Intérêts sur emprunts	145 813
Prélèvement pour dépenses d'investissements	621 111

Section de fonctionnement : RECETTES

1 839 474

Produits d'exploitation (ordures ménagères)	90 000
Produits domaniaux	15 200
Produits financiers	5 000
Recouvrements	57 000
Dotations versées par l'Etat	596 564
Impôts directs	6 525
Impôts directs autres que contributions	81 000
Contributions directes	607 196
Produits antérieurs (Excédent)	380 989

Section d'investissements : DEPENSES

1 082 111

Classe maternelle	600 000
Travaux d'étanchéité Eglise	122 000
Travaux voirie	30 000
Quote part SIVOM	180 000
Salle polyvalente (solde travaux)	48 200
Abri bus	12 000
Plantations et matériel	6 800
Réseau électrique (extension)	5 100
Achat pompe station épuration	4 600
Remboursements des emprunts	58 711
Matériel d'équipement	14 700

Section Investissement : RECETTES

1 082 111

Excédent reporté	177 000
Subventions	30 000
Remboursement T. V. A.	64 000
Dotation globale d'Equipement	190 000
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	621 111

BUDGET TOTAL EQUILIBRE à : 2 921 585 F



Travaux d'entretien à l'église

Pour compléter les travaux d'étanchéité de l'église, un devis pour la refecton de la toiture de l'abside a été demandé à l'entreprise FLET.

Le coût prévisionnel à la charge de la commune est de 80 000 Francs.

Travaux de voirie

Par suite des dégâts très importants causés au chemin communal qui mène à Buyon cet hiver par le gel, à défaut de barrières de dégel, le Maire est intervenu auprès des services de la DDE en vue de la prise en charge d'une remise en état.

La démarche doit aboutir à la refecton intégrale de la partie endommagée.

Profitant de ces travaux, le Conseil Municipal a décidé de compléter l'aménagement et la remise en forme de ce chemin jusqu'à l'entrée du hameau de Buyon.

Des travaux rue de La Fontaine sont également étudiés par la DDE.

EN PROJET

Suite à la demande formulée par les habitants, une étude a été lancée en ce qui concerne l'édification du columbarium au cimetière.

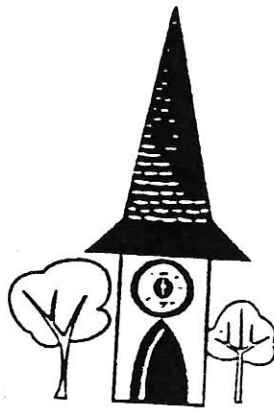
ACHAT DE MATERIEL

Pour compléter l'équipement de la Salle Polyvalente, qui est louée régulièrement, des tables ont été achetées.

En prévision de l'installation d'une cuisine à la faveur d'une opportunité signalée par M. Jacky VINCENT, du matériel de cuisine a pu être acquis à des conditions très intéressantes.

SIGNALISATION

M. Alain LEROY, Conseiller Municipal, a soulevé le problème de la signalisation à l'entrée du village côté route de Beauvais et entrées de Buyon.

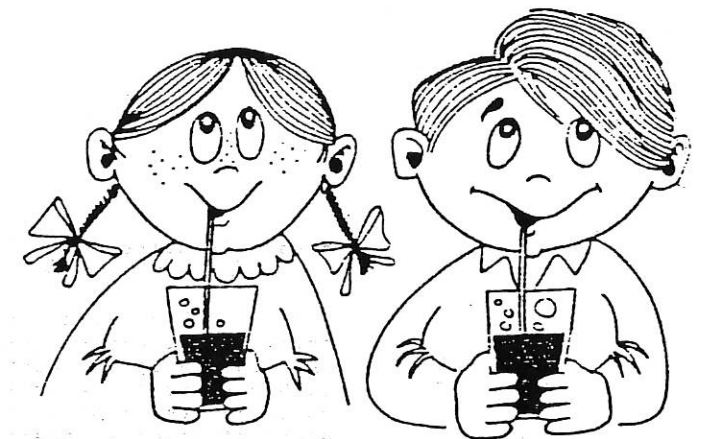


CANTINE SCOLAIRE

Les parents d'élèves et les enseignants sont intervenus récemment auprès des Maires de Prouzel et de Plachy-Buyon pour l'ouverture éventuelle d'une cantine scolaire.

Ce projet qui entrainera nécessairement une sous-traitance doit être approfondi sérieusement.

Certains membres du Conseil Municipal sans être fermés irrévérablement à ce projet ont souhaité et confié à l'association des Parents d'Elèves avec l'accord du Maire, la constitution d'un dossier qui permettra d'approcher toutes les incidences : local, personnel, surveillance, matériel etc...



INFORMATIONS

Tracé de l'autoroute A 16

Suivant le plan présenté dans notre dernier bulletin, le tracé B' a été retenu. Ce tracé n'engendre aucune modification pour notre commune. Toutefois, en raison de l'emprise des terres, par décision administrative, le remembrement en cours d'élaboration pourrait se trouver quelque peu retardé.

Pharmacie

Les péripéties vécues en fin d'année lors de l'ouverture de la pharmacie, nous ont permis d'apprécier le soutien spontané de la population.

Nous vous en remercions vivement et sommes heureux de vous confirmer le maintien définitif de la pharmacie dans notre village par lettre adressée au Maire par Mme Michèle BARZACH, Ministre de la Santé.

*Le Ministre Délégué
auprès du Ministre
des Affaires Sociales et de l'Emploi
chargé de la Santé et de la Famille*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

le 22 AVR. 1988

8, avenue de Séguier, 75700 Paris
Téléphone : 40 36 60 60

Madame Le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur le recours formé par le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Picardie et la Chambre Syndicale des Pharmaciens de la Somme, contre l'arrêté du Préfet de la Somme en date du 10 Juillet 1987 accordant une licence pour la création d'une officine de pharmacie à PLACHY-BUYON.

Je crois devoir vous préciser qu'après l'instruction réglementaire de ce recours, il m'est apparu que l'arrêté préfectoral reposait sur une exacte appréciation des faits et que les éléments du dossier n'étaient pas de nature à me conduire à remettre en cause la décision du Préfet.

Dans ces conditions, le recours hiérarchique formé par les instances précitées n'a pu être pris en considération.

Je ne puis donc que confirmer la décision prise par mes services en date du 12 Janvier 1988.

Je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Madame Anny FLINTHAM-WALLET
Maire de Plachy-Buyon

80160 CONTY

Michèle Barzach

III- ANIMATION CULTURELLE - FESTIVITES

Le repas des Aînés

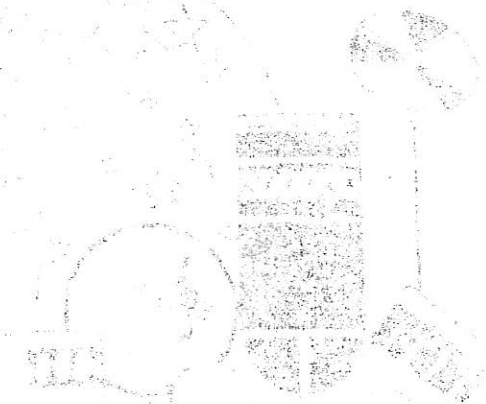
Ce repas est devenu une véritable institution puisque depuis 1971, la municipalité invite chaque année à un banquet, les personnes âgées d'au moins soixante ans.

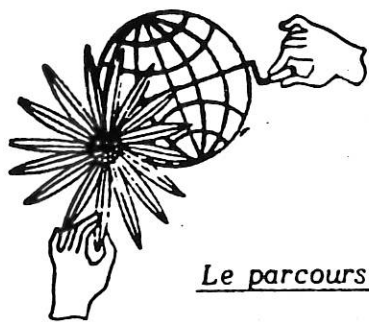
Le dimanche 28 février, ils étaient 72 à se retrouver pour la quatrième fois consécutive au Moulin de Rigauville.

Comme de coutume, les dessins des menus avaient été réalisés par les enfants des écoles que nous remercions chaleureusement.

Après le dessert, tout le monde a sablé le champagne offert par le Maire et les adjoints.

C'est dans une bonne ambiance que la soirée s'est poursuivie, les airs d'autrefois ont fait valser et danser les amateurs.





Le parcours du coeur

Comme les années précédentes, un parcours du coeur avait été organisé par la commune en collaboration avec la Fédération Départementale de cardiologie présidée par M. le Professeur LESBRE.

Plusieurs circuits étaient proposés aux quatre-vingts participants :

- un parcours à bicyclette adultes mené par M. Rémy ESTEVE
- un parcours à bicyclette enfants mené par M. BOUCENA
- Deux parcours pédestres sous la houlette des docteurs ANDREJAK à travers la campagne menant les marcheurs de Plachy à Buyon via Prouzel et Fossemanant.

Une collation était offerte à tous au retour.

Soirée familiale

Le 30 avril, c'était déjà la 5ème reprise de notre soirée familiale et nous étions 170 à nous être donné rendez-vous pour vivre un moment de fête et de détente ensemble.

Chacun y a apporté sa touche : jeunes, moins jeunes et anciens, et finalement les visages joyeux, les rires, la musique et la danse ont été de la partie.

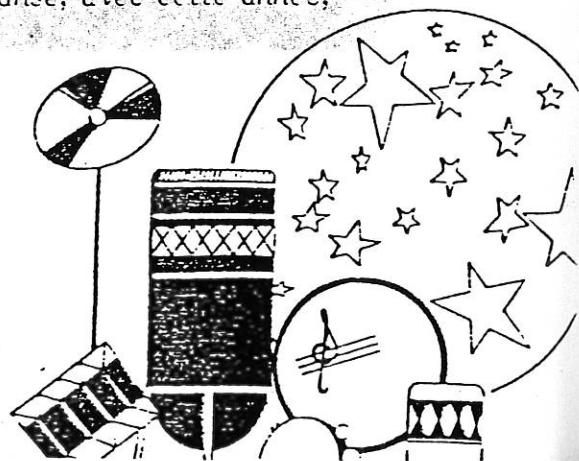
Cinquième édition certes, mais toujours le même soin et le même enthousiasme dans l'organisation et l'animation, car l'esprit de convivialité se vit déjà à ce niveau.

Comme souvent à Plachy, nous n'avons manqué ce jour là, ni de bonnes volontés, ni de coups de main, et la "brigade de choc" s'est trouvée renforcée spontanément quand il l'a fallu au cours de la soirée.

Bravo à l'orchestre de St Sauflieu et à son dynamique chef, M. DEFRANCE qui nous ont offert un apéritif concert de qualité et plein d'entrain communicatif. Ils ont été applaudis comme ils le méritaient par les convives qui s'installaient dans une salle belle à voir avec ses 170 couverts dressés avec soin sur les tables au décor raffiné.

Le service de la choucroute est devenu maintenant, l'expérience aidant, "affaire de spécialistes". Jugez-en ! le défilé ininterrompu des assiettes n'a duré que 14 minutes ! et quelle ambiance " en cuisine " !

Après le repas, le dessert et le café, place à la danse, avec cette année, et pour le même prix un orchestre musette.



Là chacun a pu prolonger la soirée sur des rythmes variés permettant à tous de s'amuser.

Grâce à tous, cette soirée a encore été réussie !
Merci pour votre bonne humeur !

Mais aussi merci à tous ceux qui ont apporté leur aide efficace, et ils sont nombreux ! sans qui cette rencontre annuelle ne pourrait rester le reflet de notre "BIEN VIVRE A PLACHY-BUYON"

Certains ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine nous dit-on ! ...

Jean Claude DRAUDE



Remise de la médaille de la famille française

Pour terminer en beauté la fête locale, la municipalité avait décidé de remettre la médaille de la famille française à dix-sept mamans de la commune qui ont élevé avec mérite plus de trois enfants.

En raison de la période électorale, Monsieur DERUMIGNY, secrétaire au chef de la sous-préfecture n'avait pu présider cette cérémonie comme prévu.

MM. CLAISSE et FLEURY, députés, M. OCCIS Conseiller Général, M. et Mme WATTIEZ de l'Union Départementale des Associations Familiales, MM. DUVAL Roger et DELAVENNE Gérard, Maires, et le Père KIEKEN de Conty entouraient les mamans et leurs nombreuses familles.

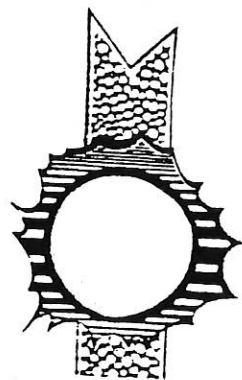
Mme FLINTHAM-WALLET, Maire, a rappelé comment à son initiative, le Conseil Municipal avait décidé d'honorer ces mères de famille et a salué "le beau métier des mères" tout en soulignant qu'aujourd'hui beaucoup arrivaient à concilier travail à l'extérieur et vie de famille.

M. OCCIS a rendu hommage aux mamans capables de construire une famille, "une famille nombreuse est souvent plus joyeuse et plus équilibrée qu'une autre, les enfants en tirent le bénéfice pendant toute leur vie".

Mme WATTIEZ a expliqué que cette médaille n'était pas un droit, "cette légion d'honneur de la famille couronne l'art de vivre ensemble que les mamans ont su créer en rassemblant les personnalités différentes que composent une famille".

Les diplômes, médailles et fleurs furent remis par MM. CLAISSE FLEURY et OCCIS.

Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique manifestation.



MEDAILLE DE BRONZE : Rolande BELLARD, Michèle BOITELLE
Margaret CADOUX, Ginette COULON
Françoise DEMOURY, Françoise DERCOURT
Josiane DUBERT, Claire LECOINTE
Elisabeth LESBRE, Ghislaine NAMONT
Colette WILLOT

MEDAILLE D'ARGENT : Jeanine DOUCHET, Joëlle LEGOIX,
Marcelle PAILLART, Rachele PELLIEUX

MEDAILLE D'OR : Nicole JORON, Jeanne POCHOLLE



Les Mamans décorées de la Médaille de la Famille Française tiennent à remercier notre Maire de cette fête si sympathique- et joliment fleurie - ainsi que tous ceux qui ont contribué à sa réussite.

E. Lsh
 C. Lecointe
 P. Dausury
 Baillard
 M. Cadoux
 J. Namont
~~A. P. P.~~
~~H. B. B.~~
 Dubat
 J. Pochelle
 J. Douhet
 M^o Foroy
 Beller
 P. L. L.
 Pellicier

COURS D'ARTS PLASTIQUES DE PLACHY-BUYON

C'est une quinzaine d'enfants très motivés qui sont venus très régulièrement chaque mercredi après-midi de 15 H à 17 H, s'exprimer au moyen de crayons et de pâte à modeler.

Ces enfants âgés de 6 à 13 ans, nous montrent à travers leurs réalisations, une grande sensibilité créative.

Jacques ESTEVE



IV - INFORMATIONS

Nous nous associons à l'hommage rendu dernièrement par le Courrier Picard à trois anciens résistants de notre commune et leur adressons nos sentiments de gratitude.

— Le Courrier —
CONTY

Plachy-Buyon : pour ne pas oublier...

Le mot liberté, pour certaines personnes, est lié à de terribles événements

Dimanche matin a eu lieu, à Plachy, la cérémonie du souvenir de la déportation, en présence des anciens combattants de Plachy, Prouzel et Fossemanant, de la municipalité et des enfants des écoles. C'est André Delahaye qui a lu le manifeste du souvenir. Ancien déporté, résistant dans le mouvement « Front national » (rien à voir avec le mouvement politique), avec ses camarades il cache des armes, publie des tracts.

En 1942, il est arrêté à son domicile par la police française, la 21^e brigade de Saint-Quentin. Emprisonné à Amiens, il sera envoyé suc-

cessivement à la centrale de Melun, à Châlons-sur-Marne, à Compiègne, à Büchenwald pendant un an, puis en Tchécoslovaquie de janvier à mai 1945. Il rentre en France le 27 mai.

M. Delahaye explique sa survie à Büchenwald par le travail qui lui était attribué. Il travaillait dans une usine qui fabriquait des postes de radio pour les chars d'assaut. Un travail qui l'éloignait du camp où il rentrait chaque soir.

Il souffrira bien du régime alimentaire insuffisant mais, pendant des années, sa famille aura à souffrir également. Son père est emprisonné à Doullens, son épouse



MM. Leclercq et Delahaye, résistants tous deux.

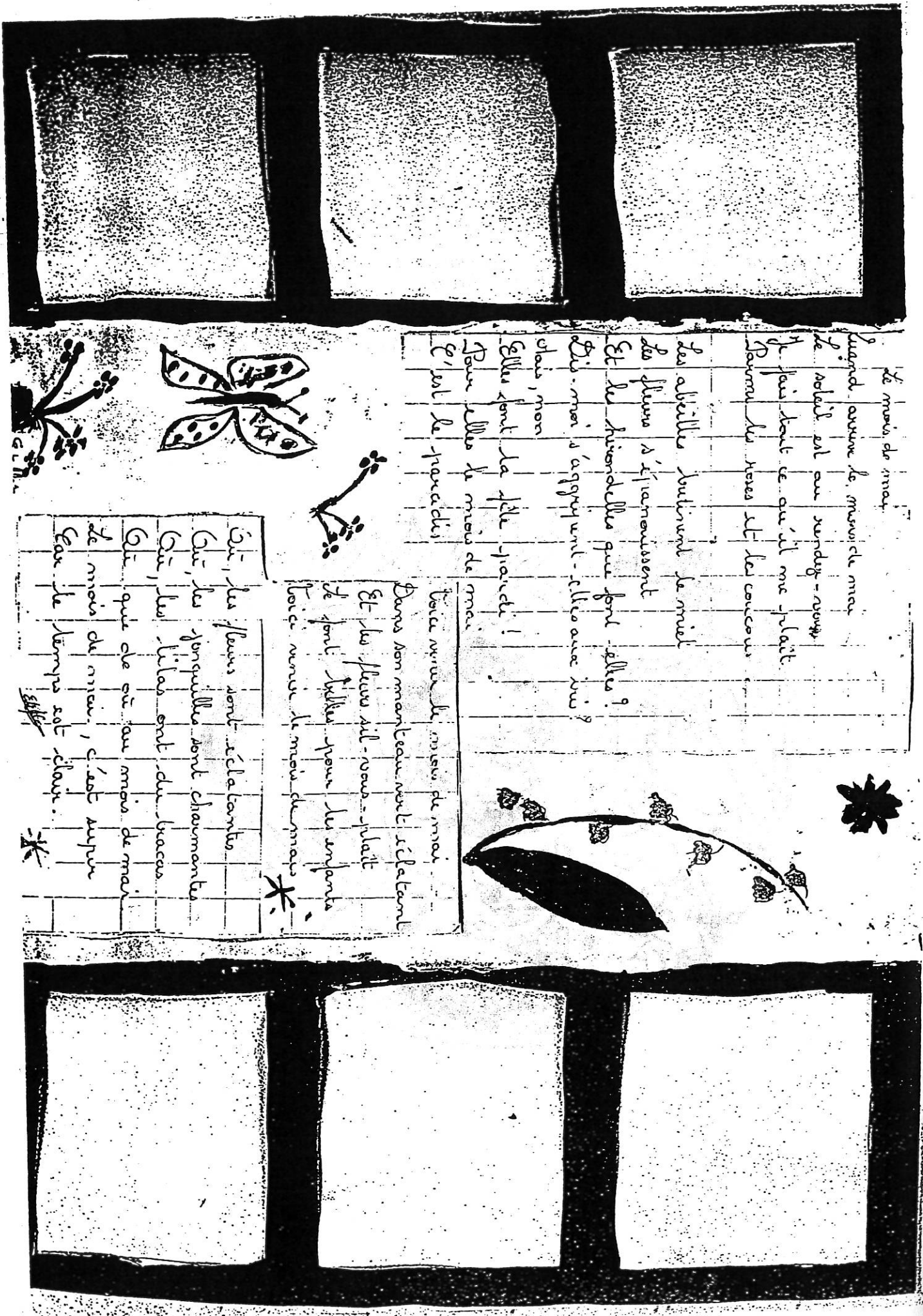
à Amiens et ne sera libérée qu'au moment de l'opération « Jéricho ». Son frère sera pris dans une rafle avec cinq autres personnes. Aujourd'hui sur le monument aux morts,

en face de son nom, un seul mot : disparu. M. Delahaye, aujourd'hui, témoigne pour qu'on n'oublie pas. Dimanche, il avait à ses côtés M. Maurice Leclercq, président des anciens combattants de Plachy, Prouzel et Fossemanant. Résistant à 17 ans dans le mouvement Charles-de-Gaulle, il sera agent de liaison pour les gendarmes de Conty, Airaines, Boves et Saint-Sauflieu, après avoir fait faux bond au Service du travail obligatoire. Il a à son actif onze déraillements de train. Il reconnaît avoir eu beaucoup de chance d'échapper à l'arrestation.

On écouterait pendant des heures ces hommes qui parlent avec passion, émotion et humilité de ces années pendant lesquelles ils avaient fait un choix, celui de la liberté.



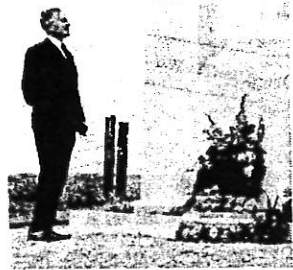
Le cortège se rend au monument aux morts.



André Dodart : le glorieux parcours d'un résistant

« OFFICIER d'une bravoure exemplaire. Grièvement blessé en 1940, n'a jamais cessé jusqu'à la Libération de lutter contre l'ennemi ». Voilà quelques-uns des mots inscrits sur la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur attribuée par le général De Gaulle à André Dodart, en 1945.

Il y a 48 ans, André Dodart choisissait d'entrer en résistance contre les Allemands. Il y restera jusqu'à la fin des hostilités.



André Dodart devant le monument.



Rencontre inoubliable pour ce résistant de la première heure (à droite sur la photo) : le général De Gaulle, à la libération, vient à Prouzel.

1940 : soldat, il est blessé en Alsace. Prisonnier à l'hôpital de Saint-Dié, il détériore les appareils de visée des canons allemands stockés dans la cour. Ensuite, en échangeant ses habits civils (il avait perdu ses vêtements militaires après sa blessure) avec un jeune officier, il l'aide à s'enfuir de l'hôpital. Réformé en octobre, André Dodard retrouve sa maison d'Amiens brûlée.

Voulant agir contre l'occupant, il recherche des camarades échappés à l'emprisonnement et aide l'un d'eux à récupérer des armes autour de Plachy et à les remettre à l'organisation de résistance armée. Affecté au service de ravitaillement général dans le secteur de Péronne, il sabote les réquisitions allemandes en donnant de faux chiffres sur les stocks de sucre et de pommes de terre.

Après ces actions individuelles, il entre en contact avec un officier des forces françaises combattantes, juste parachuté : Pierre Deshayes, chef de la région A 5 (nord de la France) du bureau des opérations armées. Le travail d'André Dodart, Seigneur, de son nom de Résistance, consiste à ce moment à trouver des terrains propices aux parachutages venus de Grande-Bretagne ainsi que des caches pour le matériel et les hommes.

Le 11 novembre 1943, la Gestapo arrête et torture l'équipe de Nesle de Seigneur. Ce dernier n'a que le temps de fuir avec femme et enfant. Il se retrouve en Thiérache. Convoqué par le responsable de l'Aisne, Arnold Bisson, alias Fakir, il est affecté à la zone sud du département au service du bureau des opérations aériennes. Il lui faut deux mois pour trouver les terrains et les hommes. Les parachutages se succèdent. Le terrain trouvé, il fallait le faire homologuer par Londres. Ensuite, le jour J, trois messages codés devaient être répétés sur la B.B.C., avec une phrase confidentielle et une lettre indicative. Immédiatement l'équipe se mettait au travail. Il fallait quatre lampes dont une rouge pour faire la lettre d'appel à laquelle l'avion répondait avec ses feux de position. Une fois les balises allumées, l'avion larguait les containers sur la dernière balise. Les hommes cachaient armes, munitions et nourriture. Les parachutes détruits, on fournissait le compte rendu au chef départemental qui transmettait au chef régional.

Parmi les souvenirs d'André Dodart : les moments de joie à l'écoute de la B.B.C., l'oreille collée sur le poste lorsque les messages passaient, ou encore ce cultivateur arrivé sur le terrain avec du champagne après un parachutage réussi dans l'une de ses pâtures.

Plus triste en revanche : après deux parachutages dans la même nuit par pleine lune, les 40 hommes sur le terrain sont encerclés. Seigneur les divise en deux groupes. Malgré les instructions, une dizaine d'hommes choisissent la route au lieu des champs. La Gestapo les arrête. Trois seulement reviendront des camps. Seigneur échappe de justesse à la souricière.

Autre événement marquant : au maquis de Saint-Algis, il entend le message annonçant le débarquement. Avec ses camarades, il participe alors à des actions de sabotage pour empêcher les nazis de rejoindre les côtes normandes. Le lendemain de son départ du maquis pour Soissons, plusieurs maquisards sont tués.

André Dodart a participé à des actions fort diverses jusqu'à la Libération avec son groupe de 83 hommes. Dix d'entre eux sont morts, tués ou déportés. Parachutage et sabotage : voilà la vie quotidienne de Seigneur pendant ces années d'occupation. Aujourd'hui, cet habitant de Plachy reconnaît avoir eu beaucoup de chance en échappant à la Gestapo qui le recherchait sous cinq noms différents.

Monsieur BOUCENA a été récemment promu dans l'ordre des Palmes académiques

L'insigne de Chevalier lui a été remis dans l'intimité par Mademoiselle HEYRIES Inspectrice départementale des écoles maternelles.

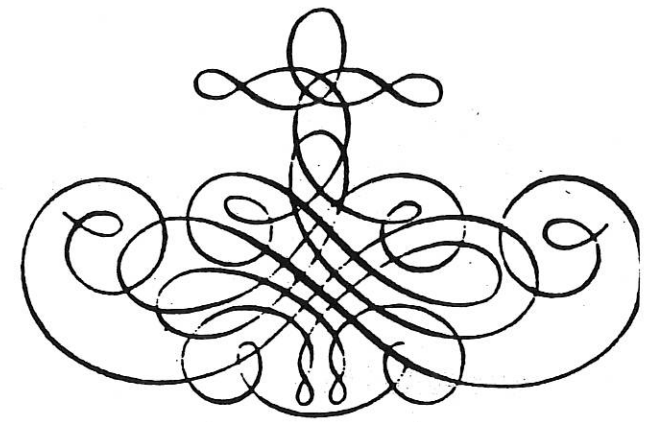
Nous lui adressons nos sincères félicitations.



Le mois de mai
C'est la fête de
Les enfants man
Dans le jardin où
Déjà les fleurs
Grandis que les m
La campagne a m
Et la pelouse ses
Le mois de m
Mais ce qui il te

mai
guet
leurs goûters
travaillaient les vergers
agement
font des cabrioles
à verte moquette
querelles

Les
Bismont



Secrétariat de mairie

Pendant les vacances, du 4 juillet au 31 août, il n'y aura qu'une seule permanence, elle est fixée:

Tous les jeudis de 19H30 à 20H30

Collecte des monstres et encombrants

Une benne pour monstres et encombrants sera à la disposition des habitants du :

8 juillet au 18 juillet 1988

à l'endroit habituel, en bordure de la route, sortie de Plachy à gauche sur la route de Conty.

Divagation des chiens

Le Maire rappelle aux propriétaires des chiens qu'il est formellement interdit de les laisser divaguer dans les rues

Inscriptions sur la liste électorale

Nous informons toutes les personnes nouvellement installées dans notre commune et tous les jeunes ayant eu ou devant avoir 18 ans au 28 février, peuvent s'inscrire sur la liste électorale communale du 1^{er} octobre 1988 au 31 décembre 1988.

Chambre d'hôte

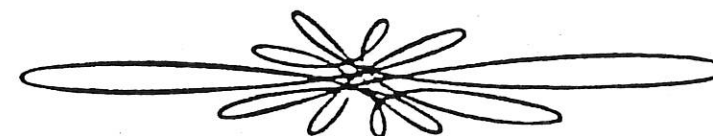
Vous souhaitez faire accueillir vos parents, vos amis pour une nuit ou plus

Jacqueline PILLON propose à Herbe de Grâce, Buyon
1 chambre d'hôte avec douche, agréée par le Comité
Départemental du Tourisme et pouvant recevoir 1, 2
3 ou 4 personnes avec ou sans petit déjeuner.

Du 1^{er} juin au 1^{er} octobre

Prix spéciaux pour les Plachysois.

Tél : 22 42 12 22



ETAT CIVIL

NAISSANCES



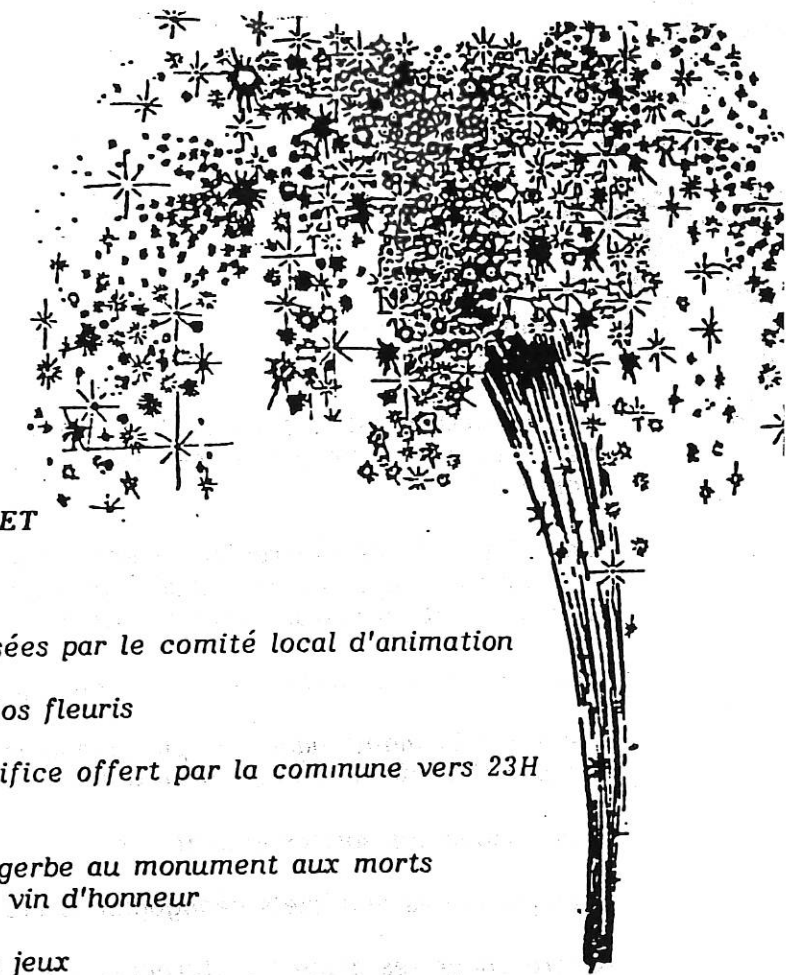
RODIONOFF	Vincent Philippe Eric	né le 02/02/1988 à Versailles
HUYON	Maxime Albert Jean	né le 19/03/1988 à Amiens
HERENT	Angélique Rose Jacqueline	née le 01/05/1988 à Amiens
MAHIOU	Hugo	né le 15/05/1988 à Amiens
MISSORI	Flora	née le 28/06/1988 à Amiens

DECES

Madame GEVRAISE Estelle Veuve OUVRARD décédée le 25/01/88 à Plachy-Buyon

TRANSCRIPTION DE DECES

Monsieur LECOINTE Didier	décédé le 08/01/1988	à Amiens
Monsieur LECLERCQ Richard	décédé le 28/02/1988	à Salouel



PROGRAMME DES 13 ET 14 JUILLET

13 JUILLET 1988 : Festivités organisées par le comité local d'animation

- concours de vélos fleuris
- bal
- tir du feu d'artifice offert par la commune vers 23H

14 JUILLET 1988 : 14H30 Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur

15H00 Début des jeux
chamboule-tout, fléchettes, quilles, loterie,
fer à cheval, balancier etc...

Course de brouette, course sur plots
Concours de tir

17H30 Fin des jeux

18H00 Distribution des lots



Propreté du village

Comme chaque année, notre village participe au concours des villages fleuris.
Nos employés communaux accomplissent des efforts constants.
Il est demandé aux habitants riverains de les aider en tondant les bordures les concernant.



V- LE MOT DES ENSEIGNANTS
RUBRIQUE DES ENSEIGNANTS

La Fête scolaire qui a eu lieu le Dimanche 26 juin 1988 a connu un grand succès.

cette réussite est le fruit de la coopération parents enseignants investis dans une dynamique au profit de tous les enfants de nos deux communes.

Les élèves, leurs maitres adressent leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès, soit en participant activement, soit en offrant un lot, soit en étant présent ce jour là.

Avec les bénéfices de cette fête, nous pourrons :

- assurer la maintenance du photocopieur ; outil indispensable dans l'application de la pédagogie actuelle.
- envisager des sorties éducatives
- acquérir des matériels pédagogiques etc ...

Cette année les classes maternelles du CE2, CE1, CP ont pu visiter la Somme, le parc ornithologique, le port de St Valéry.

Les classes maternelles sont allées au zoo d'Amiens.

Les élèves des CM1, CM2 ont reçu leurs correspondants de la Manche Ils leur ont présenté la cathédrale d'Amiens, les hortillons, le musée de Picardie et la ferme d'Antan.

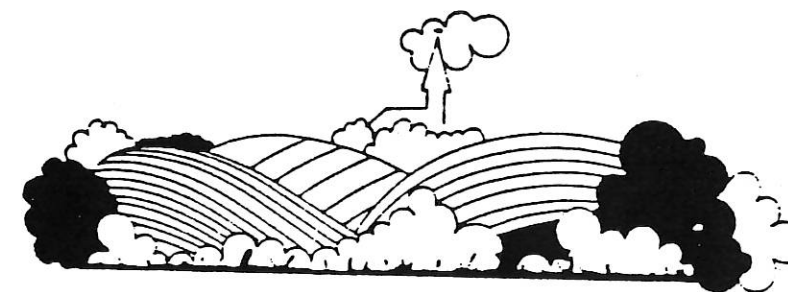
Une semaine après, ils sont allés en train à Torigni-sur-Vire. Là, ils ont visité une cartonnerie, la tapisserie de Bayeux, à Villedieu les poêles, la fabrication des cuivres, la fonderie des cloches et les plages du débarquement.

Départ

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons appris le départ de Madame JACQUIOT Martine, institutrice de la grande section maternelle. Elle avait été nommée à titre provisoire à la rentrée scolaire 1987.

Résultat de la course tiercé aux plots

6 - 8 - 1



" La somme ouvre ses fenêtres"

Toutes les classes de notre regroupement pédagogique, avec les écoles de Vers sur Selle de Saleux maternelles et primaires et des artistes locaux ont participé à la campagne " LA SOMME OUVRE SES FENETRES".

Cette manifestation à l'initiative de l'Equipe départementale des arts plastiques, a permis de sensibiliser et de faire découvrir les Arts dans notre région. Cette culture de l'esprit est un moyen de formation de toutes les sensibilités de nos jeunes. C'est aussi une occasion de faire comprendre à toutes les couches sociales que les Arts à l'école peuvent enrichir la créativité, favoriser une compréhension mutuelle des générations, découvrir le patrimoine développer des sentiments de solidarité et d'humanisme.

L'exposition a eu lieu dans la salle polyvalente. Elle a été inaugurée par Melle Le Maire en présence de Mr LEGRU Inspecteur d'académie Adjoint et des élus de toutes les communes environnantes

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Nous avons appris que cette campagne d'Arts plastiques dans la Somme est reconduite pour l'année prochaine sur le thème "L'HOMME EN REVOLUTION".

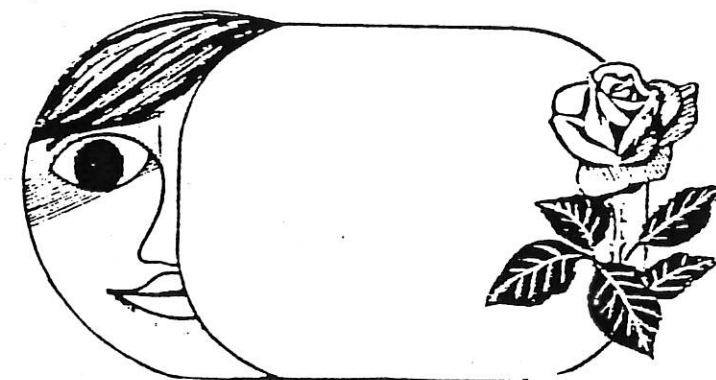
Notre école participera à cette campagne.

Toutes les personnes qui désirent s'associer à ce thème et collaborer avec nos classes peuvent se rapprocher du Conseil d'Ecole dès la fin du mois de septembre 1988.

Cette année la rentrée aura lieu :

- Pour les maîtres le LUNDI 5 SEPTEMBRE 1988
- Pour les élèves le MARDI 6 SEPTEMBRE 1988

Aux horaires habituels puisqu'il n'y aura aucun changement.

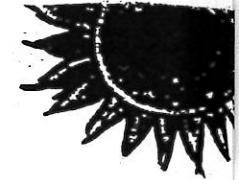
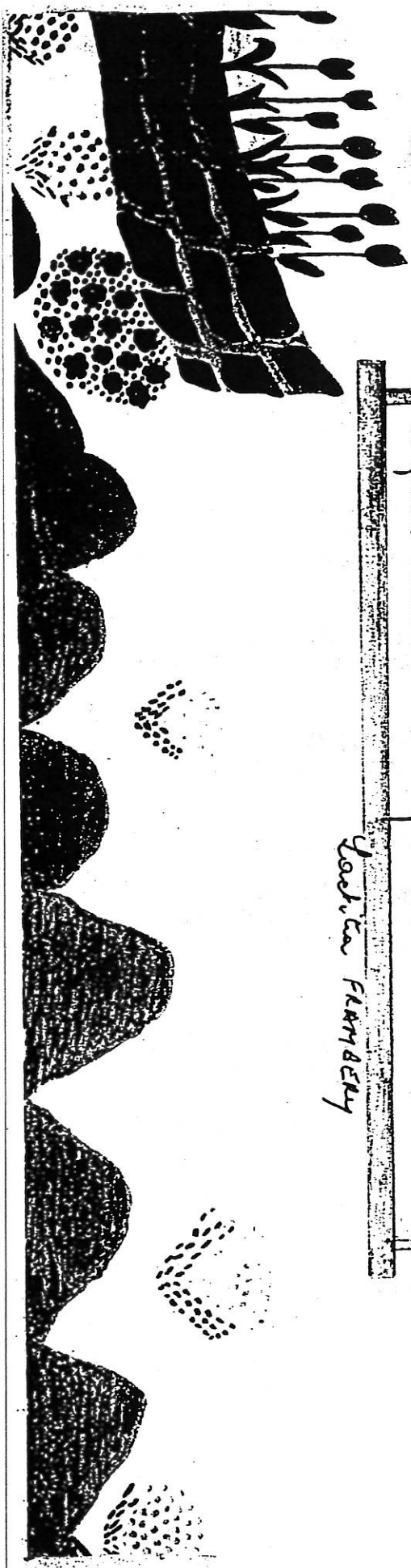


BILAN DES ACTIVITES SPORTIVES DE L'ECOLE

ACTIVITES	NOMBRE DE BREVETS						
	Tests USEP	25m	50m	100m	200m	300m	400m
NATATION	41	37	32	11	4	3	2
CYCLOTOURISME	12km 26	25km 26	40km 7				
KAYAK	18 brevets	Slalom	1 500 m				
CANOE	18 brevets	Slalom	1 500 m				
EQUILIBRE SUR PLANCHE A VOILE	24 brevets						
VOILE	22 brevets						
SKI	1ère Etoile 13	2ème Etoile 4	3ème Etoile 2				
RANDONNEE PEDESTRE	21	18 km					
BREVET D'ORIENTATION	21						
PREVENTION ROUTIERE	27 Participants 27 Tests réussis						

Cette année l'Equipe A de football des CM 1 CM2 a remporté la coupe U.S.E.P. du canton de Conty après avoir battu Conty 2 à 0 et Loeuilly 7 à 2.

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'effort financier qui nous permet de réaliser toutes ces activités sportives éducatives et épanouissantes.



Le joli mois de Mai
~ ~ ~

En mai fait ce qu'il te plaît
En fait de mai est gai
Le ciel se repose d'un sommeil profond
Après une longue hibernation
Il nous réchauffe le cœur
Et fait pousser les fleurs
Le ciel est bleu
Les oiseaux sont amoureux
Les fontaines s'éveillent

Les filles de décembre
Le garçon est vert
Les alpages jaunisent les prairies
Les aubérides,
De couleur bleue
Envoient la nouvelle
Lien les renommées précèdent
Les hirondelles hivernales
Qui marchent leurs pieds
Les fontaines sont en fleurs
Où ! Quel bonheur !

Loulou FLAMBERT



Le voyage chez les correspondants à
Lorigny sur Vire (Manche)

Le départ : Notre maître nous a donné rendez-vous à l'école le Mardi 31 Mai 1988 à 5 h 50 pour le départ chez les correspondants. Après l'appel, les élèves sont repartis dans une dizaine de voitures particulières des parents.

Vers 6 h 05, le cortège a démarré et a pris la direction de la gare d'Amiens.

Dans le hall, nous avons appris à lire les tableaux des destinations, des arrivées, des horaires des trains.

Le métro était affiché à 6 h 42 au quai n° 2 à destination Paris Nord arrivée à 7 h 52.

Les parents nous ont accompagnés jusqu'au quai. Quelques uns parmi nous prenaient le train pour la première fois.

Plusieurs étaient excités, d'autres plutôt inquiets. M. Gaillot, le père de Thomas nous a accompagné durant le voyage. Quelques mamans eurent du mal à retenir leurs larmes.

Laetitia Frauberg

Comment prendre le métro ?

Pour prendre le métro dans Paris, vous descendez le tunnel de la station R.A.T.P de votre rue, votre avenue ou de votre boulevard. Vous arrivez dans de longs couloirs avec plusieurs directions à prendre, vous prenez celle qui vous convient et vous arrivez sur le quai de la station après avoir complété votre billet aux passages automatiques avec des monnaies concubantes. Toutes les 5, 10 minutes passe un métro, attendez la sonnerie d'ouverture des portes et faites ^{attention} de ne pas vous rincer les doigts. Regardez sur la carte déposée sur le haut des portes, vous descendez à la

station où vous devez descendre remonter les escaliers et vous revoyez le Paris avec ses rues, ses avenues et ses boulevards

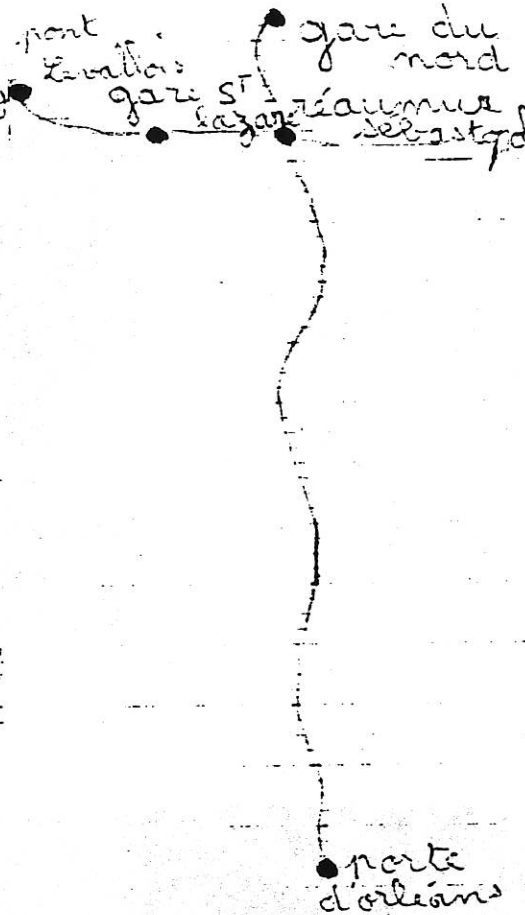
Ladislav

de

Limécourt (cm¹)



plan de nos directions

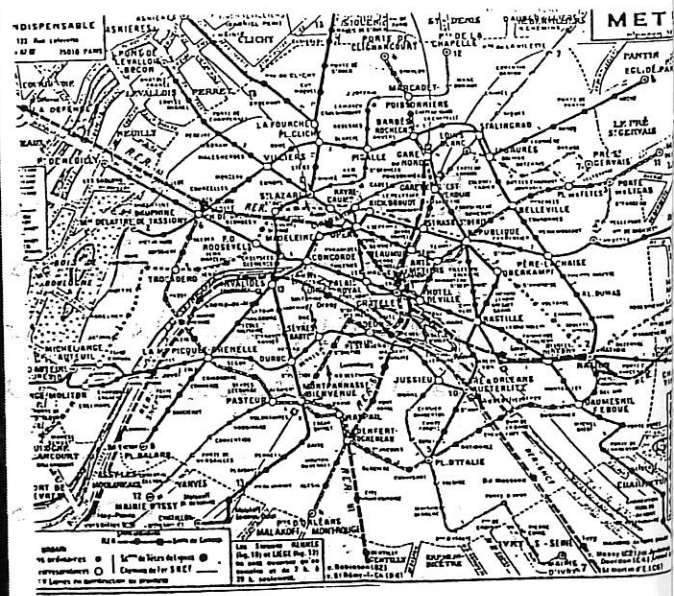
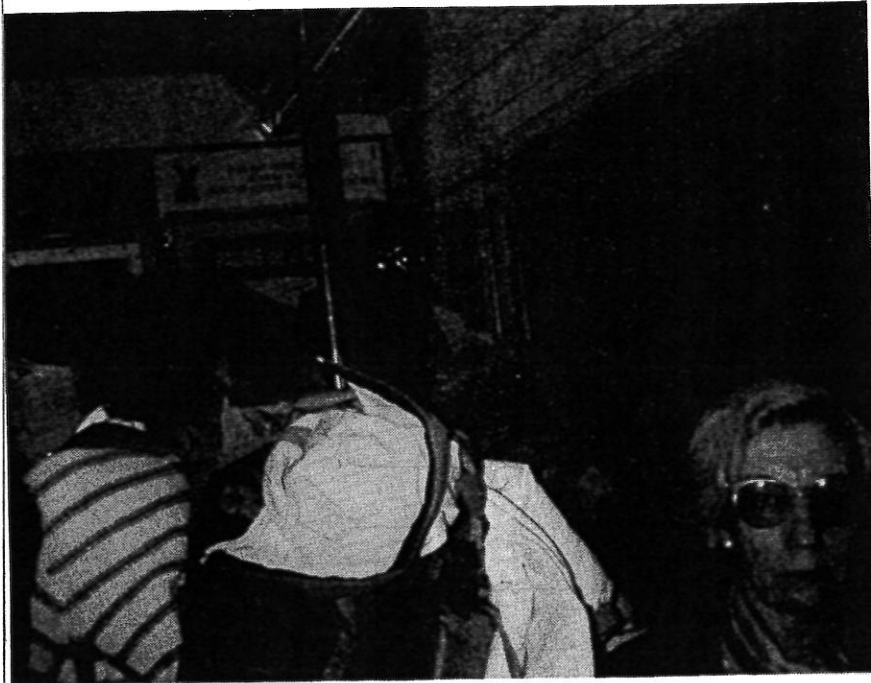
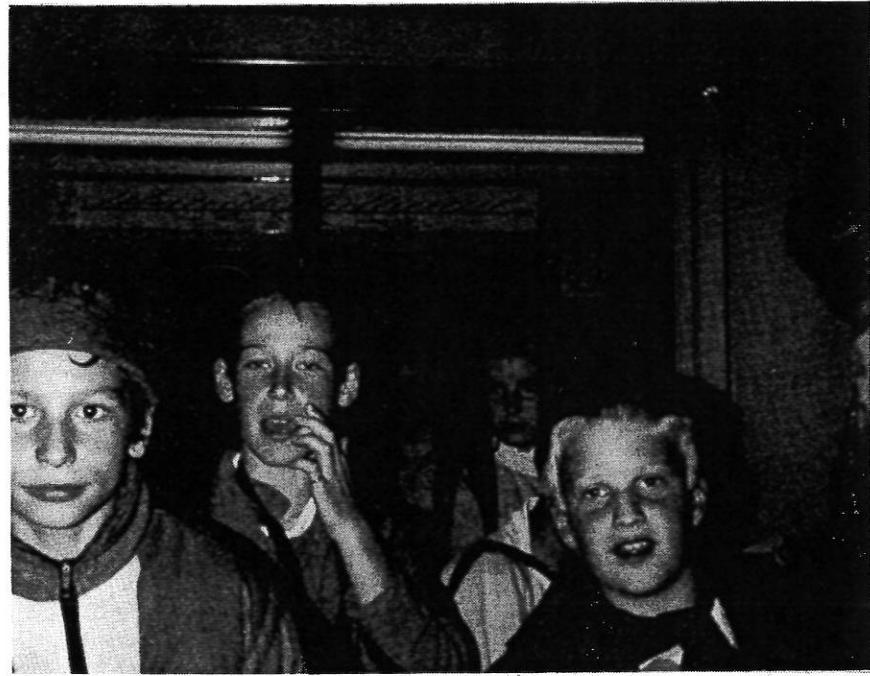


2.5: comment changer
de direction

1^{er}: situer la station de départ
sur le plan.

2^{er}: situer la station d'arrivée.

3^{er}: choisir son itinéraire Direction
comme par exemple porte d'Orléans
ans on change à Beaumont
sébastopol, là on prend la
direction Pont Levallois et
descendre à gare St Lazare.



Le débarquement:

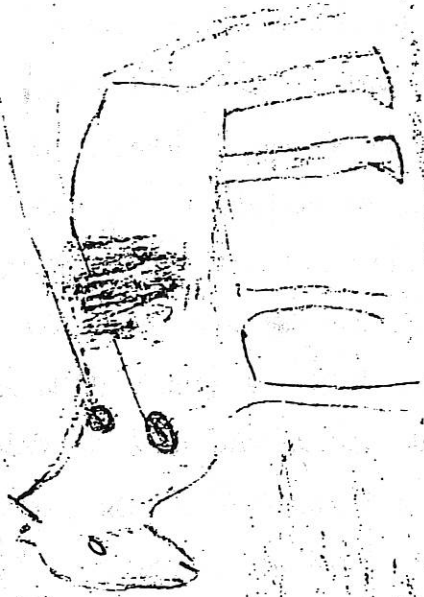
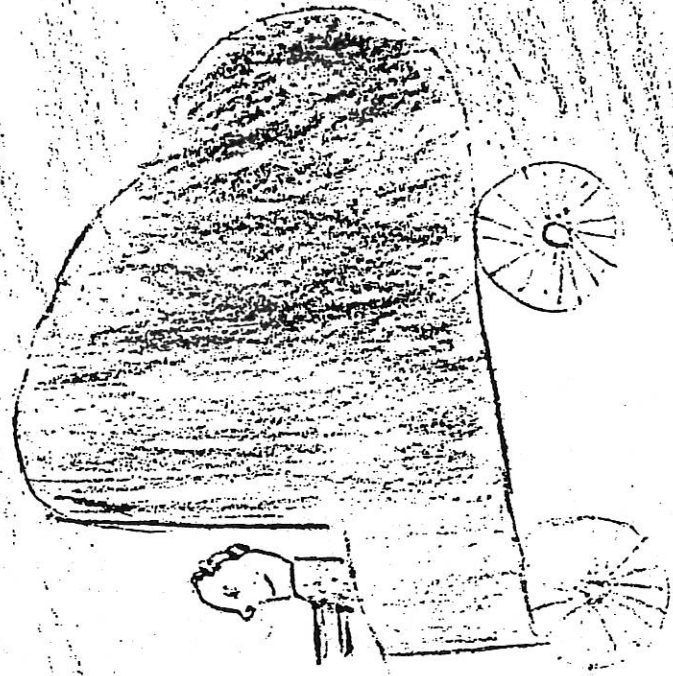
Depuis 1942, les américains avaient été réunis en Angleterre pour préparer un débarquement, en Europe occidentale qui devait être l'opération en mer la plus importante de tous les temps. Malgré un parcours long, la côte normande au sud de la Seine fut choisie comme lieu du débarquement, à la fois parce que les conditions étaient plus favorables et qu'on pouvait espérer surprendre l'adversaire qui attendait un débarquement dans le Pas de Calais. Après d'intenses bombardements malgré un très mauvais temps, le débarquement eut lieu le 6 juin 1944, sous le commandement du général Eisenhower. Il fut facilité par les différents points de vue du commandement allemand: certains, pensaient que la bataille décisive aurait lieu sur les plages de débarquement, mais d'autres comme Hitler pensaient qu'il fallait maintenir les divisions blindées en arrière du front et écraser ensuite les têtes de ponts qui se seraient constituées. En plus cela permettait d'éviter le risque de tomber dans le piège d'un premier débarquement qui serait simplement une diversion. Cette erreur du commandement permit au débarquement de réussir, certes avec des pertes considérables, mais malgré tout plus facilement que prévu. Il fallut pourtant près de deux mois de combats acharnés pour que le front allemand soit percé par les américains.

Arnaud Binet - François Jérôme Verité
B
Thomas Gaillot

Mois de Mai

Mois de Mai comme tu me plais
Mois de Mai comme tu es gai.
Mois de Mai comme tu es coquet
comme le moustique avec ses joliettes
lesquelles, nuit et jour font la fête
près du grand chêne ensoleillé.

Bernard Binet



Le cuivre

On trouve le cuivre dans la nature sous deux aspects différents :

Et l'état « natif », sous forme de pépites ou de filons ;

Et l'état de minerais, c'est-à-dire en association avec d'autres minéraux, (carbonate, sulfures, silicates)

Et fut probablement le premier métal utilisé par l'homme pour la fabrication d'armes, d'instruments de travail, d'objets décoratifs. Ainsi, une figurine de cuivre, trouvée en Chaldée et datant de 4000 ans avant J.É. représente le plus ancien ouvrage métallique connu. Plus tard, l'homme découvrit que l'alliage d'étain et de cuivre donnait un composé plus résistant, le bronze dont la solidité convenait mieux à la fabrication des armes et des outils. On limita alors l'usage du cuivre pur aux objets décoratifs et artistiques. De nos jours, le cuivre et ses alliages trouvent des applications multiples dans l'industrie électrochimique ; au cours des cinquante dernières années, sa consommation a augmenté dans les pays fortement industrialisés. Production mondiale :

9 000 000 tonnes en 1940, 5 270 000 tonnes en 1964.

L'usage

Le cuivre est surtout employé dans l'industrie électrochimique : fabrication des fils conducteurs et des lignes de transport d'énergie électrique. On utilise à

cet effet le cuivre raffiné par un procédé chimique permettant l'élimination des impuretés. (électrolyse).

Ce métal a encore bien d'autres usages: appareils électriques, pièces de machines, industries automobiles, munition, radio...

Les grands producteurs.

La production globale du cuivre dans le monde a monté à 527 000 tonnes. Les principaux pays producteurs sont:

Etats Unis	1 287 000 t	Chili	555 000 t
Afrique du Sud	744 000 t	Canada	366 000 t
U. R. S S	615 000 t	Japon	335 000 t

FIN

~~Lucie
Proger~~

Visite à la fonderie de cloches

Dans un atelier construit en 1863 à Ville-dieu-les-poêles, et qui a gardé tout son cachet, son sol de terre battue, ses outillages en cuivre "moulé au trousseau" des cloches monumentales par les compagnons fondeurs à partir d'argile, de cratin de cheval et de poils de chèvres selon les méthodes vieilles de plusieurs siècles.

Il note un four à doubles ouvertures de 20 tonnes les fosses à mouler, la cardeuse pour le poil de chèvres, la collection de bois sculptés pour préparer les décors en cire.

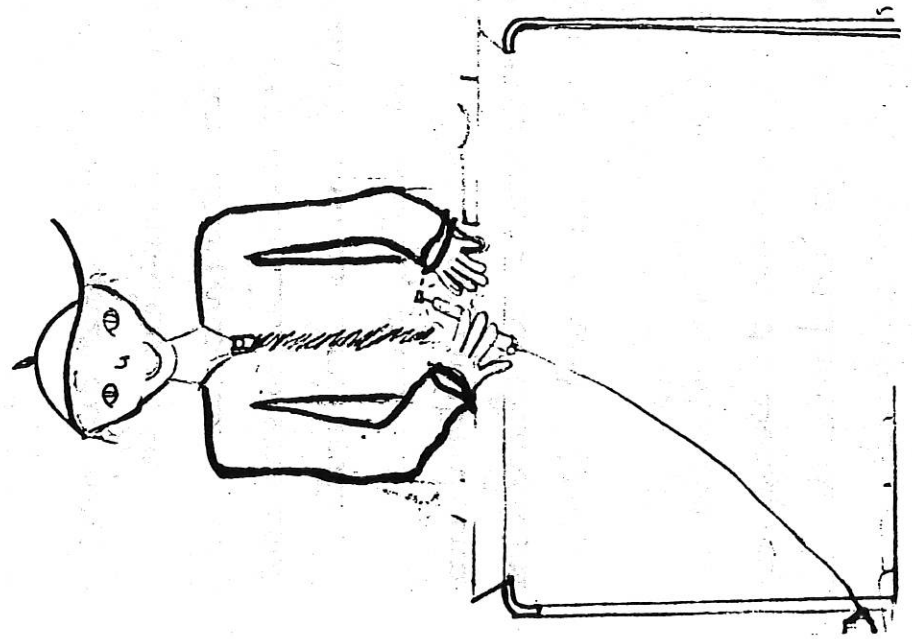
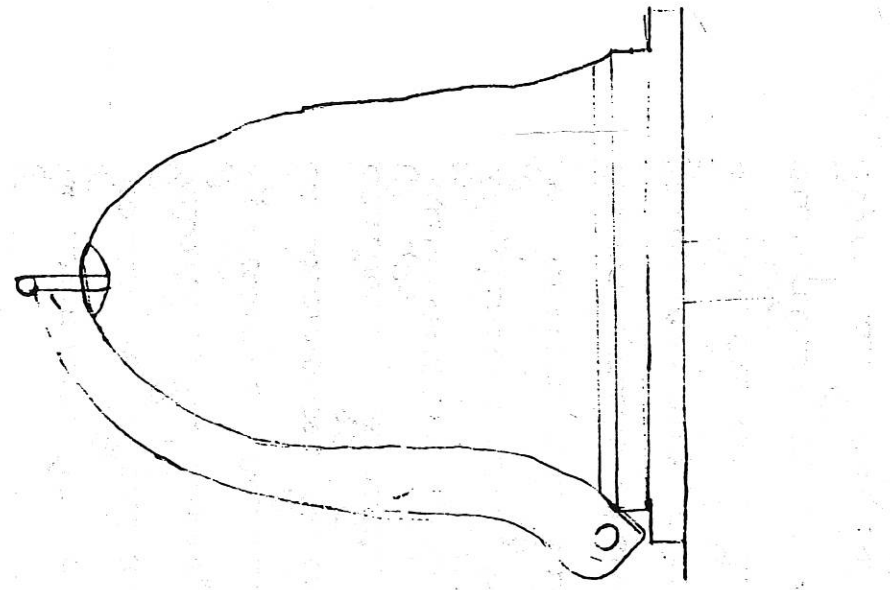
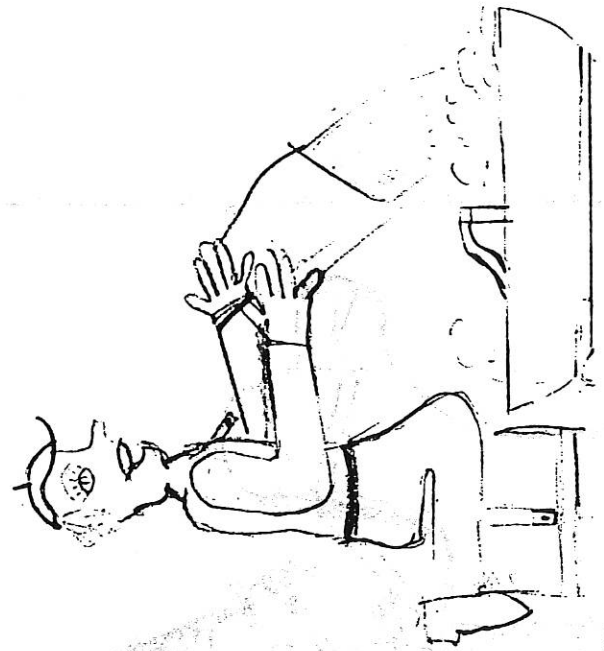
Comment fabriquer une cloche ?

Pout d'abord les fondeurs vont préparer une pâte d'argile mélangée de cratin de cheval et de poils de chèvre pour façonner un moule résistant aux hautes températures. Après l'avoir laissé sécher des fentes vont se dessiner. C'est alors que les différentes couches de cette mixture vont intervenir. Le gabarit va servir à bien former la cloche. Selon le diamètre un son différent. Ensuite les fondeurs vont faire chauffer du bronze à plus de 1200°. Dès qu'il devient d'un rouge vil ils le coulent

dans le moule d'argile. Le refroidissement va être assez long pendant ce temps quelques hommes vont confectionner des inscriptions de cire.

Anne-Sophie Ducatel

AS Ducatel



Aux habitants de PLACHY-BUYON

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLEU et son personnel remercient Mademoiselle FLIMBERT-ALBERT, et son conseil municipal de nous accorder ces quelques lignes dans le bulletin communal.

Les gendarmes de l'unité souhaitent à tous de passer d'excellentes vacances, et à ceux qui vont prendre la route, ils vous invitent à mettre en application les conseils déjà dispensés lors des précédents bulletins (respect de la limitation de vitesse, port de la ceinture de sécurité, et surtout éviter l'absorption d'alcool)

Avant de partir il vous est toujours possible de consulter le CRICR de LILLE (Centre Régional d'Information et de Coordination Routière) 24 heures /24 au numéro d'appel suivant 20.47.55.55. Ce service pourra vous conseiller utilement sur votre itinéraire (prévision de bouchons - points noirs à éviter) et vous renseigner sur les créneaux horaires à éviter pour prendre la route.

Enfin, il vous est toujours possible d'aviser notre unité de votre départ afin de nous permettre d'assurer une meilleure surveillance de votre habitation tant de jour que de nuit. Ces mêmes renseignements peuvent également être donnés à votre garde-champêtre qui ne manquera pas d'aviser notre brigade en cas de problèmes.

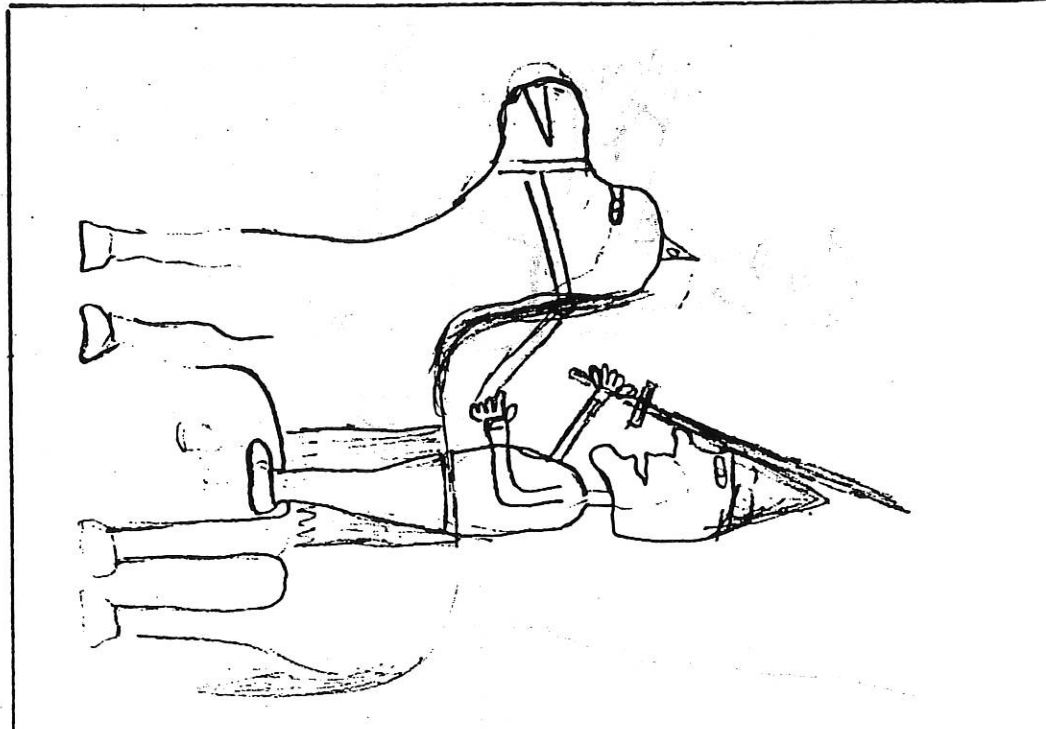
Bonnes vacances.

L'intention des jeunes gens, en passe d'effectuer leur service national, je vous rappelle qu'il vous est possible de l'effectuer dans la Gendarmerie.

- Conditions d'admission :
- être volontaire,
 - avoir 18 ans à la date d'incorporation choisie,
 - avoir la taille minimale de 1,60 mètre,
 - avoir l'aptitude physique requise,
 - avoir un niveau général satisfaisant

- Demande :
- Elles sont à déposer à la Brigade de Gendarmerie de votre domicile (imprimés fournis par ce service) entre six et trois mois avant la date d'incorporation souhaitée. (le cas échéant, cette demande tient lieu de résiliation de report d'incorporation ou de demande d'appel avancé).
 - vous pouvez choisir la date de votre appel en proposant deux dates d'incorporation successives.
 - vous pouvez émettre un choix entre la Gendarmerie Départementale, la Gendarmerie de l'Air, la Gendarmerie maritime.

- Période d'instruction :
- quatre centres d'instruction des gendarmes auxiliaires existent à AUXERRE - SAINT-SPIER (Dordogne) - TULLE (Corrèze) et LE MANS (Sarthe).
 - Ils dispensent une instruction militaire de base, et une instruction spécialisée Gendarmerie au cours d'un stage de formation. Ils permettent un accès possible aux grades de : Brigadier - Brigadier-Chef et Maréchal Des Logis.
 - A l'issue de ce stage, ces centres proposent le choix de l'unité d'affectation, en fonction du grade, de la spécialité et du rang de classement. Les unités d'affectation peuvent être de plusieurs types :
 - pelotons de montagne, pelotons d'autoroute, unités à cheval
 - peloton de surveillance et d'intervention, groupes de Compagnie répartis sur l'ensemble du territoire et des départements d'Outre-mer et implantés en principe dans les chefs-lieux d'arrondissement,
 - Gendarmerie de l'Armement, Gendarmerie des Transports aériens.



La Gendarmerie de Bayeux

Le samedi 14 octobre 1066, près du petit bourg d'Armentières en Normandie, la bataille fut sanglante. Les troupes de Guillaume, duc de Normandie, viennent de traverser la Manche et se battent contre Harold. Il s'agit pour Guillaume de faire valoir ses prétentions légitimes sur la couronne d'Angleterre de nouveau roi, Harold est mort. Mais dans l'attente pour une victoire décisive, c'est bien Harold qui succède à la Gendarmerie de Bayeux, ou plutôt exactement la Gendarmerie de 70m de long et de 50cm de haut nous rappelle la bataille sur fond de limon naturel, une couleur de terre sont alternées. La suite du combat mentionne les morts de la bataille.

Yvan Ducrocq

Période d'emploi :

- Selon les lieux et les circonstances, les gendarmes auxiliaires participent à certaines missions de la Gendarmerie, plus spécialement à des activités de prévention et de secours :
 - en montagne
 - sur les côtes et les plans d'eau
 - sur les routes et les autoroutes.
- Ils peuvent également être appelés à remplir des fonctions techniques :
 - opérateur radio
 - mécanicien auto
 - secouriste
 - conducteur, etc.....

Il est à noter que les gendarmes auxiliaires, à l'issue de leur service sont affectés dans les réserves de la Gendarmerie.

Par ailleurs, après avoir effectué le service national en Gendarmerie, il est possible de faire carrière dans cette arme.

Si cette perspective vous intéresse, n'hésitez pas à consulter les gendarmes de notre Brigade.

Le M.D.L./Chef FLORENT
Commandant la Brigade.



**LES CONSEILS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT**

**DES TRAVAUX
CONFORMES
AU PROJET**

Les travaux réalisés doivent être conformes au projet figurant dans la déclaration et aux prescriptions, s'il y en a. Si ce n'est pas le cas, vous vous trouverez en infraction et pourrez être amené à interrompre vos travaux. Il en irait de même dans le cas où des travaux normalement soumis à déclaration seraient effectués sans déclaration.

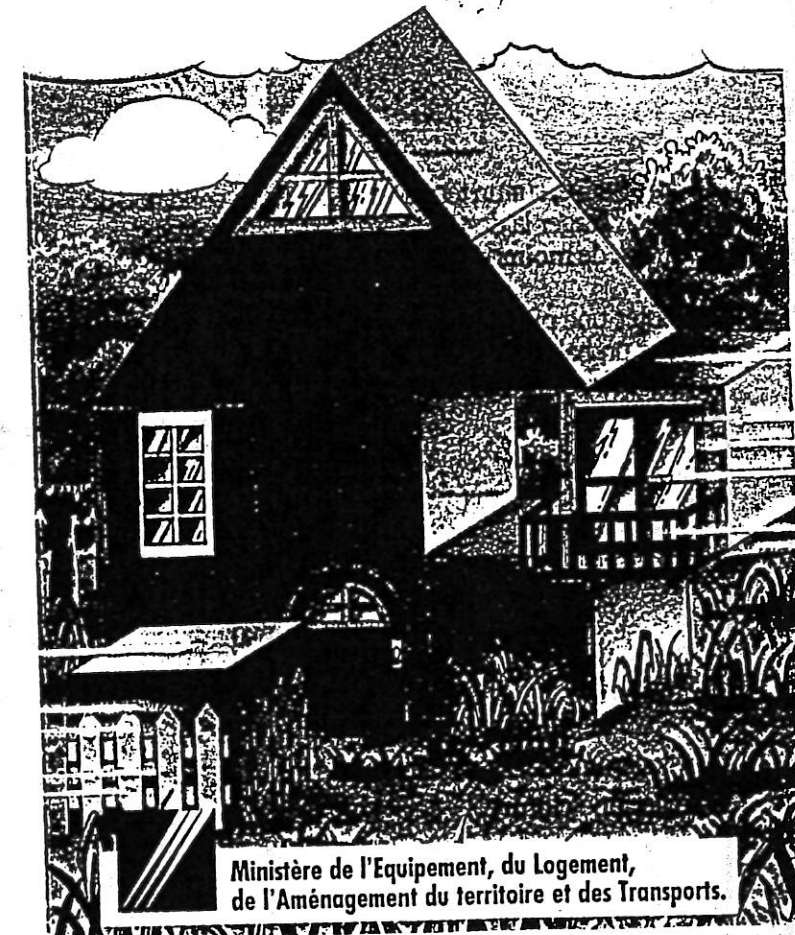
Pour des travaux de faible importance, les formalités sont considérablement allégées par rapport à la procédure du permis de construire. Il reste qu'un "mauvais" projet risque d'être refusé. Pour éviter cette déconvenue vous pouvez, si vous le voulez, vous adresser à un architecte qui traduira de la meilleure façon vos souhaits. N'hésitez pas également à prendre conseil, gratuitement, auprès d'un architecte du C.A.U.E. (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de votre département. Renseignez-vous à la mairie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- MAIRIE
- DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT A POIX

**PETITS TRAVAUX
ON SIMPLIFIE**

Vous souhaitez effectuer des travaux peu importants ou bien édifier une clôture? Le permis de construire n'est plus nécessaire. Vous pouvez réaliser les travaux que vous voulez entreprendre si, après les avoir déclarés, aucune opposition ne vous est faite.



Ministère de l'Équipement, du Logement,
de l'Aménagement du territoire et des Transports.



AMICALE DES AINÉS DE PLACHY-BUYON

En pleine maturité, avec ses cinq ans d'âge, l'amicale fait honneur à sa devise et c'est toujours la même satisfaction, que chacun éprouve cette sensation du bien être dans l'ambiance et l'amitié de nos rencontres.

Notre assemblée Générale du 14 janvier a vu reconduits dans leur mandat de membre actif : Madame MARTIN Eliane, MM. ROGER Paul et LEFEBVRE Marceau et M. GRY Marcel fit l'unanimité des voix pour occuper le siège laissé vacant par M. HERBERT Jean.

Ces obligations menées à bien, ne négligeant pas l'utile à l'agréable, goûter et galettes royales furent partagés et les têtes couronnées d'un jour reçurent dans la joie les hommages de leurs sujets. En bref, un bon départ pour l'an nouveau.

En février nous avons l'avantage d'être conviés, d'une part au goûter offert à tous les aînés, par le Comité des Fêtes et d'autre part au traditionnel déjeuner offert par la Municipalité, au château de Rigauville.

Avec gratitude, un grand merci à tous de ces agréables et plaisantes initiatives.

Dans l'intimité de nos rencontres nous avons revécu, en une projection diapos, les meilleurs instants de nos activités des années passées.

Programmé le 12 mai, notre déjeuner spectacle réunissait 59 participants. Un record pour les gérants de la Gousse d'Hailles qui ne ménagèrent, ni le temps, ni leur peine pour notre agrément.

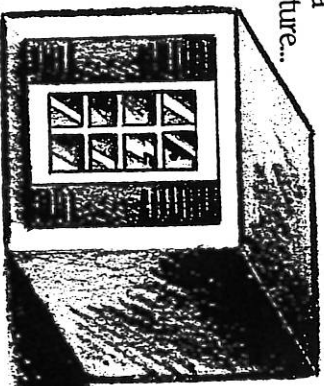
Heureuse et bonne journée pour tous et nos remerciements aux 19 convives, hors Amicale, de leur confiance et de s'être associés à nous dans cette expédition.

Nos projets et activités à venir seront, inévitablement, fonction des possibilités et du temps.

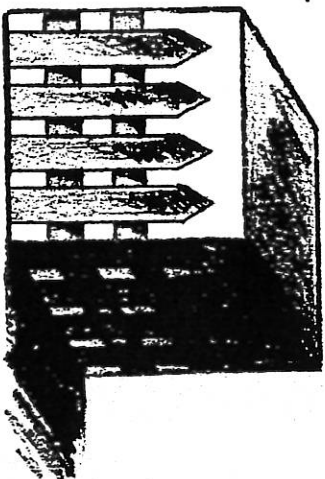
QUELS TRAVAUX ?

Exemples :

- ravalier une façade
- modifier l'aspect extérieur d'une construction existante :
 - percer ou supprimer une ouverture (fenêtre, porte-fenêtre...)
 - fermer une loggia
 - changer votre toiture...



- construire, sur un terrain déjà bâti (et à condition de ne pas changer la destination du bâtiment existant), un bâtiment de moins de 20 m² (y compris l'épaisseur des murs) :
 - ajouter une pièce d'habitation
 - créer un balcon
 - construire un garage, un atelier de bricolage, un abri de jardin...

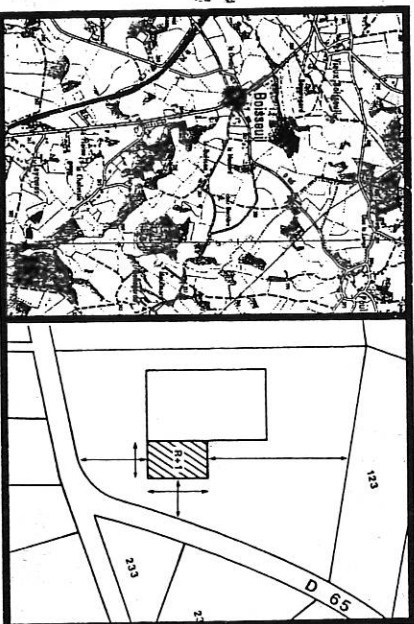


- installer une serre de faible importance
- édifier une clôture.

VOTRE DÉCLARATION

Vous devez :

- remplir un imprimé à retirer en mairie. Cet imprimé comprend une notice explicative
- constituer un dossier :
 - plan de situation du terrain, permettant de le localiser dans la commune (exemple : partie d'une carte IGN au 25 000^e ou du tableau d'assemblage cadastral disponible en mairie)



- plan masse du terrain faisant apparaître les constructions existantes et projetées en précisant leurs dimensions
- schéma des façades à créer ou à modifier, avant et après les travaux projetés, ou photographie avec croquis des modifications envisagées
- s'il s'agit d'un projet de clôture, croquis de la clôture, avec indication des matériaux que vous souhaitez utiliser
- déposer la déclaration
Elle est, à votre choix :
 - déposée à la mairie contre un reçu
 - ou envoyée au Maire sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

LES TRAVAUX

Le Maire, quand la commune dispose d'un plan d'occupation des sols (POS), le Maire ou le Commissaire de la République quand il n'y a pas de POS, a un délai d'un mois (ou deux mois dans certains cas) pour s'opposer aux travaux ou apporter à votre projet des modifications que vous devez respecter.
Il agit en application des règles d'urbanisme en vigueur. Vous ne devez donc pas commencer les travaux avant la fin de ce délai.

- Si vous n'avez pas reçu de réponse dans un délai d'un mois à compter du dépôt de la déclaration, vous pouvez commencer les travaux. Une autorisation écrite n'est pas nécessaire.
- Si le projet est situé dans un site protégé ou aux abords d'un monument historique, par exemple, des consultations particulières peuvent être nécessaires. Vous en êtes automatiquement avisé dans le mois qui suit le dépôt de votre déclaration. Le délai se trouve alors porté à deux mois, toujours à compter du dépôt de la déclaration. Les deux mois écoulés sans réponse, vous pouvez commencer les travaux.
- Si, avant la fin de ce délai (un ou deux mois selon le cas), le Maire ou le Commissaire de la République vous écrit qu'il s'oppose à votre projet, vous pouvez contester sa décision mais ne commencez pas les travaux.

- Les travaux doivent commencer dans un délai de deux ans. Ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
- Les travaux doivent être conformes au Code Civil, notamment pour la mitoyenneté, les vues, etc. Sinon, vous vous exposez à une action en justice de vos voisins.



DATE A RETENIR

L'habituel voyage inter-Sociétés, est programmé pour le

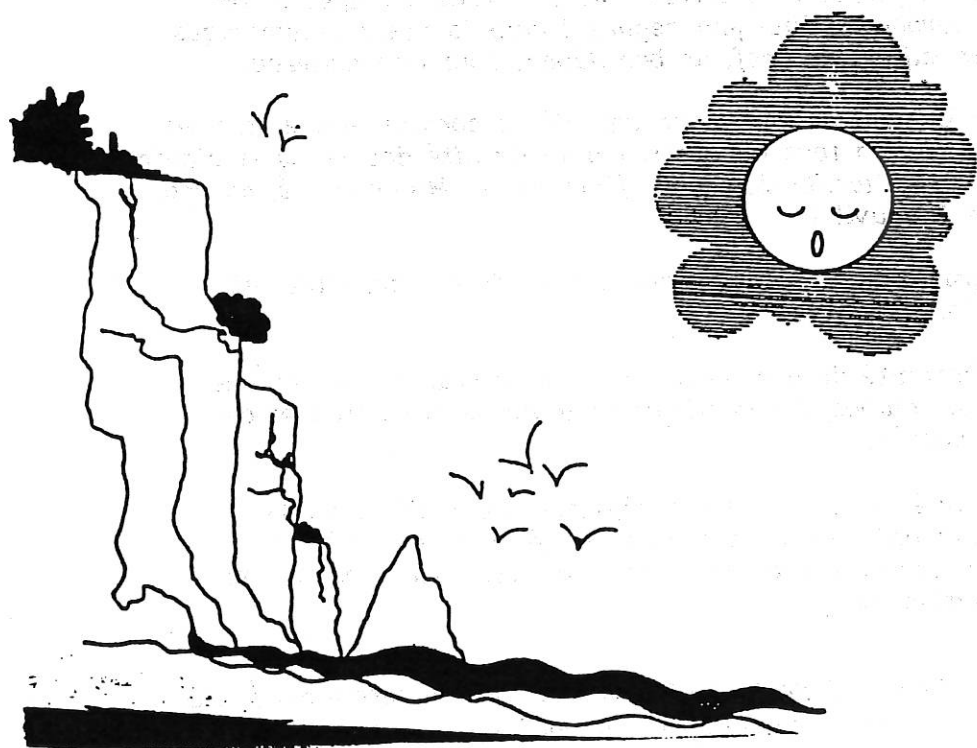
dimanche 28 août

(itinéraires et conditions ci-après)
avec la venue de nouvelles adhésions, notre effectif se maintient confortablement.

Pour terminer, rappelons qu'à l'Amicale, il y a place pour tous et qu'à tout moment vous y serez les bien venus.

Le Président

Georges BEQUIN



VOYAGE INTER-ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES AINES
L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

vous proposent, cette année

UNE JOURNEE, DANS L'ORLEANAIS, en autocar grand confort

le Dimanche 28 Août 1988

le matin

-Départ de PLACHY, place de l'Eglise à 7 H 00

-ANET - Visite du Château

-CHARTRES - Visite de la Cathédrale

-ORLEANS - Visite de la Maison de Jeanne d'Arc et déjeuner

l'après-midi

-ORLEANS-LA SOURCE - Le Loiret Fleuri dans le Parc Floral de
35 ha de promenade.

- Retour par PARIS où l'on prendra le repas du soir.

Prix par personne qui comprend les visites et
les deux repas. Boissons comprises: 290 Francs

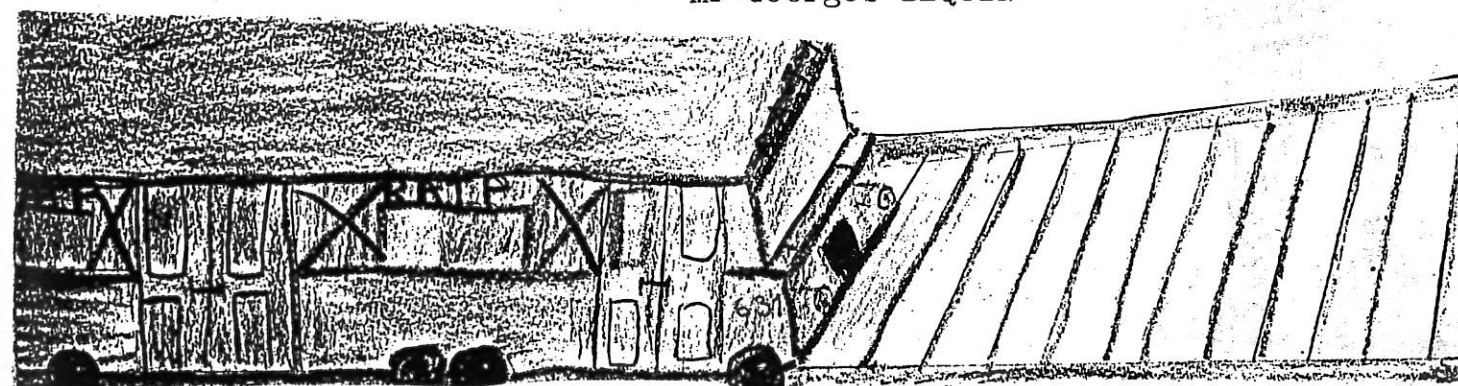
Inscriptions dès maintenant et avant le 10 Août avec un versement d'arrhes de 150 F par personne- chèque à l'ordre de l'Amicale des Aînés. Les arrhes ne sont pas remboursables. Paiement du solde le jour du départ.

Pour s'inscrire s'adresser à :

Mlle Anny FLINTHAM-WALLET

Mr Gervais WALLET

Mr Georges BEQUIN



**ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL
DE PROUZEL-PLACHY**

" La saison 87-88 vient de s'achever qu'il nous faut déjà oublier toutes les joies qu'elle nous a procurées, mais aussi certaines déceptions.

La déception principale vient de la laborieuse sixième place au classement obtenu par l'équipe, alors que l'année dernière celle-ci plus brillante terminait deuxième de son championnat. Le manque d'assiduité aux matchs et aux entraînements de certains joueurs et le faible effectif sont les raisons majeures de cette contre performance.

Mais, tournons-nous vers l'avenir car la prochaine saison nous ouvre déjà ses portes et suscite de nouveaux espoirs. Ce sera la quatorzième saison pour le club qui enregistre l'arrivée de quatre nouveaux joueurs, compensant le départ des deux démissionnaires.

Le tournoi fut cette année une mi-réussite dû au temps maussade de ce dimanche 15 juin et des élections.

On retiendra quand même la victoire du F.C. Onze Amiens, battant Prouzel par 4 buts à 1 lors de la finale des vainqueurs, le F. C. Paris Nord s'adjugeant la troisième place face à l' U. S Saint-Acheul.

Lors de l'assemblée Générale du 17 juin le comité ayant partiellement renouvelé le bureau, celui-ci est désormais composé des membres suivants :

Président : Denis FLET
Vice-Président : James TREBOUTTE
Secrétaire : Thierry POCHOLLE
Trésorière : Marie-Josée LEBAS
Trésorier adjoint : Jean Luc HUYON
Membres : Jocelyne TREBOUTTE
Bruno LEBAS
Alex MAILLARD

Le secrétaire

Thierry POCHOLLE



CERCLE D'ECHECS DE PLACHY-BUYON

C'est toujours avec autant de passion que nos 16 joueurs inscrits au club ont participé, pour cette saison 87/88, à de nombreuses rencontres régionales, réalisant de belles performances.

La grande rencontre de l'année à Plachy-Buyon, pour le 3ème grand prix de la Somme, fut comme toujours un grand succès tant par le nombre (68 joueurs) que par l'accueil réservé à ceux-ci.

Deux joueurs de Plachy furent classés 6e ET 7e. Belle performance ! et l'un d'eux reçut la coupe de Plachy-Buyon offerte par Melle FLINTHAM-WALLET Anny.

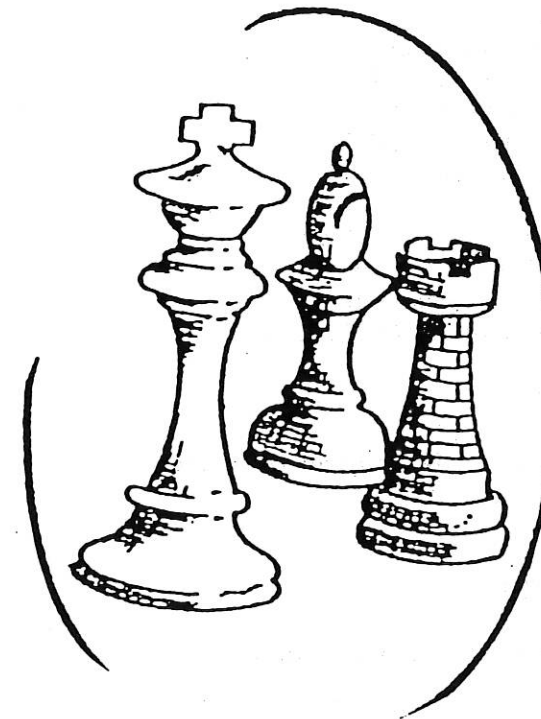
Nous rappelons que le cercle d'Echecs est ouvert à toutes les personnes de Plachy-Buyon mais aussi à celles des environs.

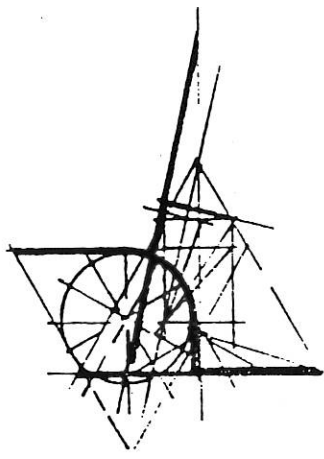
Pour tout renseignement, s'adresser à

Jacques ESTEVE Tél : 22 42 12 64

Le Président

Jacques ESTEVE





LES AMIS DES MOULINS PICARDS

LE MAROTTIN 80150 PLACHY BUYON

En tout premier lieu, nous tenons à remercier Melle WALLET-FOUQUE d'avoir offert à l'association, un magnifique tableau du Moulin de Frémontiers qu'elle a réalisé, que nous garderons en souvenir de notre ancien Maire, et de la famille des Meuniers.

D'autre part, nous ne pouvons oublier Mme FLINTHAM-WALLET qui a mis à notre disposition la Salle des Fêtes pour notre exposition du 30 avril, qui a connu un certain succès.

Une autre exposition sur l'énergie a eu lieu à Conty, dirigée par Monsieur COLLIER et à Loeuilly, où Monsieur MELEN a organisé son exposition sur les moulins. Nous avons pu réaliser un plan sur les Grands Moulins de Picardie, avant leur disparition.

FR3 a tourné un film qui a été projeté le 4 mai 1988

A l'heure actuelle nous essayons de sauver le Moulin de Vaudricourt, donnant de l'eau au moulin de Wissi...

Le 24 juillet : Circuit des Moulins : St Maxens, Citerne, Oisemeont, Frucourt, Wissi.

Visite de l'église et du musée de Huppy
Départ 9H00 retour vers 18H30

Le 28 juillet : Découverte de la Vallée de la Bresle : Histoire de la Vallée et de son activité économique, visite d'une verrerie, Mas, Le Tréport : Départ 8H30 retour 20H30

Le 21 août : Circuit des Moulins (même programme que le 24 juillet)

Le 25 août : Son et lumières sur l'Authie, visite du Moulin de Maintenay et de l'Abbaye du Valloire illuminé, l'après midi visite du musée des arts et traditions populaires de St Riquier et des muches de Domqueur :
Départ 14H00 retour 1H30

12 15 oct. : De la culture à l'huile de lin
Visite du Moulin à huile, à vent de Villeneuve d'Ascq
Visite du musée du lin à Courtray

Le prix du voyage est de 150.00 F
Pour les adhérents de l'association 120.00 F

Nous vous remercions de votre participation et de votre aide

Le Président

André HURPE



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE PLACHY-BUYON

Un petit mot pour vous signaler que le club de gymnastique volontaire reprendra ses séances en septembre, à la rentrée scolaire.

Les séances se déroulent dans la Salle Polyvalente, 2 fois par semaine.

Un cours est assuré le soir, l'autre après-midi.

A tous nous souhaitons de bonnes vacances.

Le Président

Jean CARBON

Quel beau mois de Mai!

Au mois de Mai
Fais ce qu'il te plaît?
Ça ce n'est pas vrai!
Les parents sont indécis
De jouer et de s'amuser
Avec notre camarade préféré.

Dans le jardin les pensées
Sont toutes tachetées
De couleur jaune doré

Et j'ai à peine effleuré
D'un doigt léger
Ce brin de muguet
A peine éclo

Et les boucaux
Ont encore étendus leurs rameaux
Les petites feuilles ont poussé
C'est certainement le début de l'été

La lapine courait dans le jardin
Et entre-temps elle guignait du thym
Elle sortait l'après-midi
Quand le soleil avait embelli

Quel beau mois de Mai
Quand il était ensoleillé.

bonne Sophie
Ducatel

ASSOCIATION DE PECHE

L'EAU VIVE DE PLACHY

Une saison qui commence avec la même espérance, prendre la plus belle truite de l'année, n'est-ce pas le rêve de tout pêcheur ?

Pourtant le peu d'empressement de la part des habitants de la commune, jeunes ou moins jeunes, à venir nous rejoindre sur le bord de la rivière pourrait faire penser le contraire.

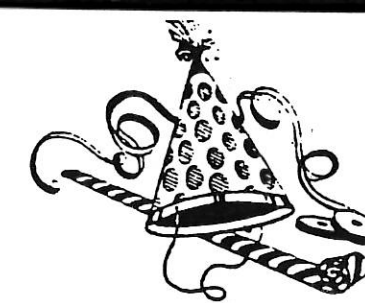
La regression du nombre d'adhérents, au fil des années, une trentaine pour l'année 1988, est néfaste pour la bonne gestion de notre société. Ce qui n'empêche pas la Société de verser plus de 500 kg de truites fario et arc-en-ciel pour la saison.

C'est avec amertume que nous avons dû annuler notre concours pêche du 15 mai n'ayant eu aucune réponse à la demande que nous avons formulé auprès des autorités compétentes.

Un concours de boules sera organisé par la société le 3 juillet à 9H00, Terre plein de l'étang de Prouzel à côté de la pisciculture.

En espérant votre adhésion l'année prochaine, Amis Pêcheurs, je vous souhaite de bonnes vacances.





COMITE DES FETES

Comme chaque année le comité des fêtes a renouvelé ses manifestations.

JANVIER : Galette des rois "Inter association" toujours dans une bonne ambiance.
Gôûter des aînés, qui se déroule toujours dans la Salle Mr LECOINTE dans une joyeuse ambiance.
De nombreux jeux ont été organisés "radio-crochet, concours de danse, tombola". Nous avons également fêté des anniversaires de certains aînés, tout le monde était content de l'après-midi.

MARS : Un thé dansant avec les musiciens fut organisé mais malheureusement sans grand succès.

MAI : Le bal de la fête a rassemblé de nombreux jeunes.

JUIN : Feu de St Jean avec cette année la participation de la fanfare et majorettes de St Ouen qui ont défilé dans Plachy et devant le feu.

Notre prochaine manifestation 13 juillet
défilé de chars, ainsi que le concours des vélos fleuris et de grosses têtes

Bonnes vacances à tous

Le Président
Jean Marie BELLARD

CLUB INFORMATIQUE

Dans le cadre de nouvelles activités, le club a mis à la disposition de tous, des micro ordinateurs professionnels, Apple, Machintosh avec disque dur de 20 méga octets.
Depuis le 17 mars 88 une initiation à la bureautique est proposée.
Les sujets abordés sont les suivants :

- Traitement de texte (Mac Write)
- Tableur graphique (Exel)
- Questionnaire de fichier (File)

Les activités traditionnelles, initiation à l'informatique, au langage basic, se sont déroulées avec une certaine réussite comme depuis la création du Club en 1984.

Les enfants ont créé leur propre club informatique, "Les Androïdes"
Le succès de ce club ne peut que croître avec les mois à venir.

Nous vous attendons: nombreux, à la rentrée
Bonnes vacances

Le Président
S. SZUMNY

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

24 AVRIL : Journée des déportés à Plachy-Buyon, délégation et Drapeaux

8 MAI : Délégation et Drapeaux Plachy-Buyon et Prouzel

29 MAI : Délégation et Drapeaux Condé Jolie Airaines. Journée du souvenir sous la Présidence du souvenir Français le général DE COLNET

Inauguration du monument à la mémoire des 500 soldats d'outre-mer exterminés par les nazis à DROMESNIL

18 JUIN : Appel du Général DE GAULE Délégation

19 JUIN : 70ème anniversaire de la bataille de la somme
Délégation et drapeaux
Bataille qui devait coûter 22 000 morts à la France Moreuil et l'Avre
Cette phase de la Grande Guerre devait s'avérer décisive pour la fin des hostilités le 8 août 1918
Le Général FOCH, commandant en chef des armées alliées, avait fait appliquer ses ordres : " Il n'y a plus un mètre de sol de France à perdre ! Il faut arrêter l'ennemi là où il est ! "

2 AOÛT : Poteau des fusillers Fossés de la Citadelle
Délégation.

Le Président

Maurice LECLERCQ

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE PLACHY-BUYON PROUZEL

Une fois de plus, nous sommes heureux d'annoncer l'organisation d'un centre aéré du

Lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet

En effet, notre nouvelle directrice, Melle ANNE BRASSEUR, se propose avec son équipe de six animateurs de réaliser un camp itinérant de 5 jours dans la semaine du 18 au 22 JUILLET.

Il aurait lieu loin de chez nous, puisque nos enfants découvriront la vallée du Rhône en se rendant à St PRIM, charmant village, situé à 20 km de Vienne.

La participation demandée aux parents est fixée à 300.00F par enfant comprenant :

- Le transport par train
- L'hébergement et la nourriture
- l'encadrement

Pour être dans ce camp, il vous suffira de retourner le bulletin de réservation accompagnant celui destiné à l'inscription au Centre Aéré aux conditions suivantes :

- concerne les enfants de 4 à 15 ans
- L'inscription se fait à la semaine au prix de 60.00F limitée à 55.00 F pour le 2ème enfant d'une même famille et à 50.00 pour le 3ème enfant.

(seul un cas de force majeure donnera lieu à un remboursement)

- Les horaires d'ouverture sont de :

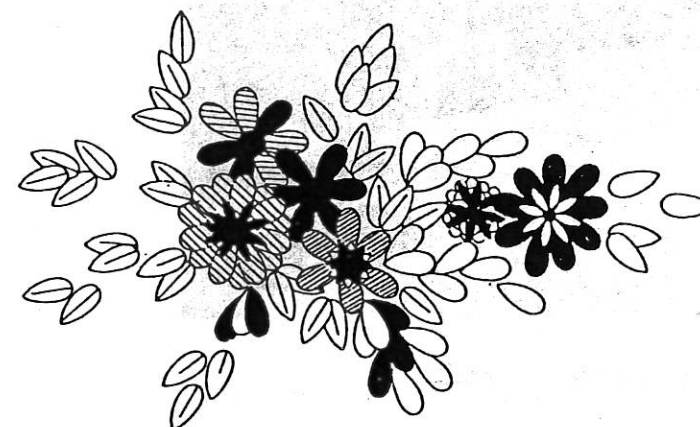
9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

Toutefois un accueil aura lieu à la Salle Polyvalente de Plachy et à l'école de Prouzel dès 8H30 et 13H30

Notre fête cloturera traditionnellement le centre, cette année elle aura lieu à l'école de Prouzel le vendredi 29 juillet.

Le Président

Alain FILS



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE PLACHY BUYON

ET SES ENVIRONS

Comme de coutume, les donneurs de sang de Plachy-Buyon et environs ont tenu leur assemblée générale annuelle en présence d'une nombreuse assistance.

Monsieur SANIER Gérard présidait cette réunion.

Après avoir excusé Mme RIBEIL, Directrice du C D T S, la Présidente a remercié les donneurs de sang pour leur dévouement et leur a lancé un pressant appel pour les prochaines collectes.

Elle a exprimé son inquiétude pour la stagnation des dons de sang en notant toutefois le très bon résultat en plasmaphénèse.

Le rapport moral fut présenté par Mme Monique ALEXANDRE secrétaire et le rapport financier par Mme Danielle PAKOSZ.

Monsieur le Professeur LESBRE a témoigné sa gratitude aux donneurs de sang pour leur rôle important dans la chirurgie cardiaque.

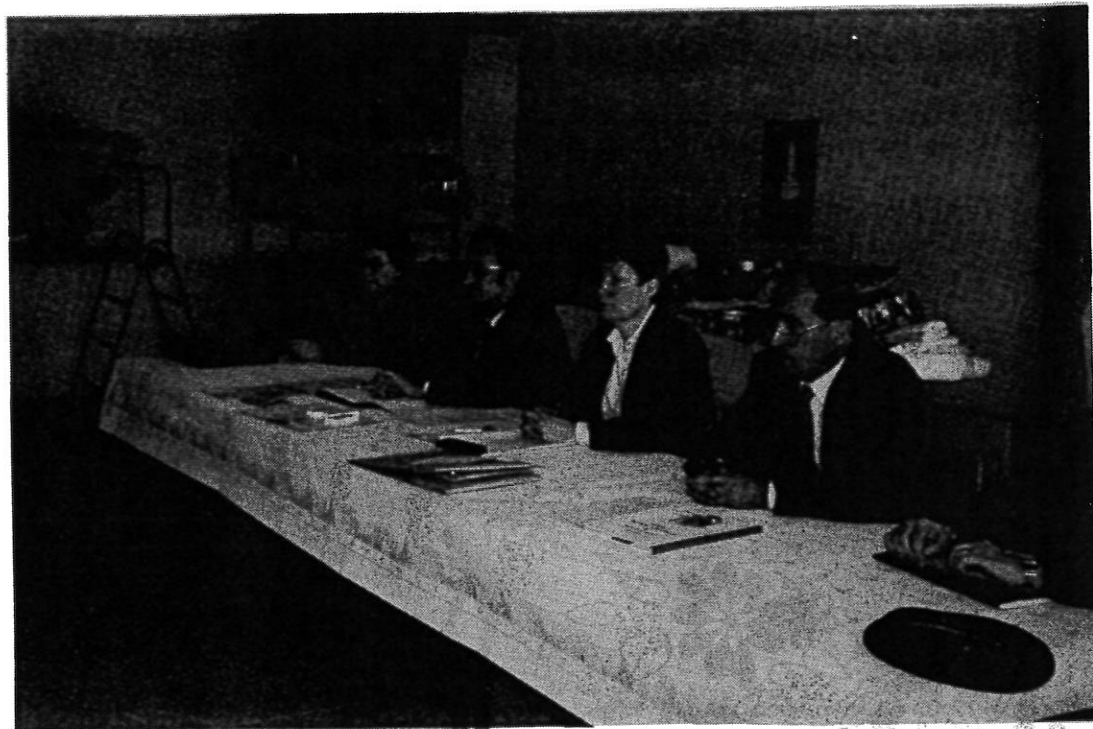
Après l'allocution du Président Départemental et la remise des diplômes,

Messieurs BOUCHER Jean
LEFEBVRE Marceau
ROGER Denis

ont été décorés de la médaille du mérite du sang pour les services rendus à la transfusion sanguine.

Une tombola gratuite a été tirée entre tous les participants.

Après le dépôt de gerbe au monument aux Morts et le vin d'honneur offert par l'Amicale, un repas amical était servi au Moulin de Rigauville.



Rendez-vous pour la prochaine collecte le mardi 30 Août

TENNIS CLUB



Le tournoi de l'Ascension 1988 s'est déroulé dans les meilleures conditions du 1er au 15 mai. Il a compté 33 participants.

Les vainqueurs sont :

- Simple femmes : Michèle MEUNIER
- Simple hommes : Michel VICENTE
- Simple enfants : Bertrand HURPY
- Double adultes : Jean Michel SALON et Jean Luc HUYON
- Double enfants : Fanny GERME et Bertrand HURPY

Nous remercions la commune pour la belle coupe offerte par Mlle le Maire au champion des enfants.

Lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau s'est constitué. En voici la liste :

- Présidente d'honneur : Anny FLINTHAM-WALLET
- Présidente : Christine DEFRANCE
- Vice Président : Dominique HURPY
- Secrétaire : Patricia HURPY
- Secrétaire Adjoint : Jean-Luc HUYON
- Trésorière : Martine ROYANT
- Trésorier Adjoint : Claude DUPONT

Membres : Michel PAUMIER, Jean Claude ROYANT, Jean-Michel SALON
Michel VICENTE, Marie-Anne PAUMIER

Les inscriptions se font chez : Martine ROYANT
2 RUE DE L'EGLISE
à PLACHY



Adultes : 160.00 F
Enfants de 16 ans : 70.00 F
Ticket invitation horaire : 15.00 F

L'année tennis part du 1er mai au 30 avril

Les cours d'initiation et perfectionnement ont repris depuis le 21 mai tous les samedi de 14H00 à 15H00 pour les enfants de 15H00 à 16H00 pour les adultes

Profitez des vacances pour vous entraîner car le club de Prouzel nous donne rendez-vous au mois de septembre pour un second tournoi.

Bon tennis Bonnes vacances

Le Bureau



CONGRES DEPARTEMENTAL DES DONNEURS DE SANG

C'est l'amicale de Plachy-Buyon et environs qui avait l'honneur en 1988 d'organiser le congrès départemental des donneurs de sang.

Rien n'avait été négligé par le Comité de l'Amicale pour recevoir parfaitement les 140 délégués des 36 Amicales du département.

Un copieux petit déjeuner était offert aux congressistes à la Salle des Fêtes, les travaux du Congrès se déroulaient en la Salle Polyvalente.

Messieurs MORIOT et PETIT présidents départementaux de l'Oise et de l'Aisne, Monsieur CLAISSE Député, Messieurs CLASSEN et OCCIS Conseillers généraux, Monsieur le Professeur LESBRE honoraient de leur présence ce Congrès.

Mme FLINTHAM-WALLET Présidente de l'Amicale et Maire de la commune a ouvert le congrès en rappelant l'itinéraire suivi par son Amicale et en faisant brièvement l'histoire de son village.

Le 1er don du sang fut organisé dans la commune en 1955 à l'initiative du Dr ROZE Directeur du CDFS, 16 personnes se présentèrent ce jour là.

Pendant une douzaine d'années, il y eut une collecte par an, les donneurs étaient alors adhérents de l'Amicale d'Amiens et environs et participaient aux activités de l'Association. Ils étaient représentés au Comité par Mme WALLET-FOUQUE qui fut à l'origine des collectes de sang dans la Vallée de la Selle.

C'est en 1972 que l'Amicale fut créée avec Bacouël, Fossemanant, Nampty Neuville-Les-Loeuilly et Prouzel

Le bilan annuel est en moyenne de 320 poches de sang.
En 1987 s'y sont ajoutés 229 dons de plasma

Monsieur SANIER Président départemental a rappelé le besoin accru de sang et les principes moraux et éthiques qui régissent la transfusion sanguine française depuis 1952 et qui repose principalement sur le bénévolat.

Il s'est inquiété de l'ouverture des frontières en 1992 et de la remise en cause éventuelle du bénévolat et du danger d'importation de sang
"Plus les donneurs donneront leur sang, moins ce danger sera présent."



Mme RIBEIL, Directrice du CDTS a fait le rappel historique de la transfusion avec la découverte des groupes sanguins au début du siècle et la transfusion bras à bras lors de la première guerre mondiale, puis la découverte des anticoagulants et l'instauration du don bénévole au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Elle a expliqué l'arrivée de la biotechnologie et l'appel fait au génie génétique.

Mr le Professeur LESBRE a quant à lui, donné quelques explications sur le coma (coma dépassé, et végétatif chronique) et parlé d'un projet de fichier informatique qui permettrait de connaître les donneurs d'organes et faciliterait les transplantations.

il a ensuite proposé une série de diapositives sur la maladie coronarienne.

Les différentes personnalités ont aussi rendu hommage aux donateurs de sang.

La médaille de la transfusion sanguine fut remise à M. André DOPHIN agé de 89 ans et qui fut donneur de sang en 1952.

Le congrès s'est achevé par un dépôt de gerbes au monument aux Morts.

Pendant l'apéritif offert par la municipalité un concert fut donné par St Sauflieu Orchestra.

Un repas a rassemblé 240 convives à la salle polyvalente de Bacouël sur Somme, préparé et servi par l'école hôtelière St Martin, et animé par l'orchestre musique Dominique HESDIN de Bacouël.

